

Vents violents

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7397 - JEUDI 29 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Production locale de semences et de plants

Une stratégie nationale en cours de mise en œuvre

P04

Ségolène Royal plaide pour un dépassement des postures politiques

Timing compliqué pour une visite



Lire en page 03

P07

ORAN

Vol des avaloirs dans plusieurs quartiers de la ville
Véritables pièges pour les piétons et automobilistes

Médecine et traumatologie du sport

Une discipline transversale qui exige une expertise de pointe

Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella»

Manifestation «Le théâtre au sein de l'université»



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère de la Défense nationale

Le SG reçoit le Directeur national des Armements italien



Le Général-major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a reçu, mardi, au Cercle de Garnison de Djanet/4 RM, le Vice-Amiral Ottaviani Giacinto, Directeur national des Armements italien, a indiqué un communiqué du MDN. "Dans le cadre de la coopération militaire algéro-italienne, le Général-major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu aujourd'hui mardi 27

janvier 2026, au Cercle de Garnison de Djanet/4 RM, le Vice-Amiral Ottaviani Giacinto, Directeur national des Armements, avant que les deux parties ne président la 16e session du comité mixte de coopération algéro-italien consacrée aux domaines technico-militaire et à l'industrie de défense", précise la même source. "Les deux parties ont abordé plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les domaines technico-militaires et les industries de défense", ajoute le communiqué.

Communication

Bouamama rencontre les responsables de sites d'information électroniques agréés



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion de travail avec des responsables de sites d'information électroniques agréés, dans le cadre du dialogue avec les acteurs du secteur et de l'écoute de leurs préoccupations professionnelles, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres menées par le ministre avec les responsables des médias nationaux, tous supports confondus, pour ouvrir des canaux de dialogue avec les acteurs du secteur, écouter leurs préoccupations pro-

fessionnelles et échanger avec eux sur plusieurs dossiers pertinents, précise-t-on de même source. A cette occasion, M. Bouamama a exprimé "sa considération et sa fierté pour le travail considérable accompli par les sites d'information électroniques dans la défense du pays et la mise en avant des efforts déployés par les institutions de l'Etat pour appuyer le développement dans divers domaines", les invitant à "accompagner les grands projets en cours de réalisation en vue de conforter la place de l'Algérie aux plans régional et international et d'ouvrir des perspectives plus larges pour son économie".

Au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République

Boulos souligne la solidité des relations algéro-américaines



Le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos a souligné, mardi à Alger, la solidité des relations algéro-américaines, réitérant l'engagement commun des deux pays à œuvrer pour un avenir plus pacifique et plus prospère. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République, M. Boulos a déclaré: "J'ai évoqué avec le président de la République notre engagement commun à renforcer notre coopération, notamment en

matière de promotion de la paix et de traitement des préoccupations sécuritaires et régionales". Le responsable américain a, par ailleurs, mis en avant "les importantes potentialités d'élargissement des relations commerciales entre les deux pays, à la faveur des bases solides de leur coopération économique". Il a précisé avoir rencontré, lors de sa visite en Algérie, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avec lequel il a discuté "des efforts conjoints en faveur du soutien à la paix et à la stabilité, y compris dans la région du Sahel".

Projet de loi relatif aux partis

Les partis El Karama et Sawt Echaab présentent leurs propositions

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, mardi, une réunion consacrée à l'audition des représentants des partis El Karama et Sawt Echaab, et ce dans le cadre de l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques, a indiqué un communiqué de l'APN. A cette occasion, le président de la Commission, Abdelkader Toumi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de l'élargis-

sement du débat sur le projet de loi en cours d'examen, en vue de l'enrichir avec les différentes propositions et observations formulées par les représentants des partis politiques". De son côté, le représentant du parti El Karama, Allal Alioua, a salué "les réformes politiques engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la vie politique, à consacrer l'Etat de droit, et à donner aux jeunes et aux femmes l'opportunité d'adhérer à l'action politique".

Du 04 au 07 février à Alger

20ème édition du SIPHAL

La 20ème édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAL 2026) se tiendra du 4 au 7 février prochain au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de plus de 150 exposants, a indiqué mardi un communiqué des organisateurs. Placé sous le parrainage du ministre de la Santé sous le thème "La pharmacie de demain", ce salon considéré comme un rendez-vous incontournable des professionnels de la santé et de la pharmacie réunira des sociétés activant dans l'ensemble de la chaîne

pharmaceutique, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Selon les prévisions des organisateurs, plus de 11.000 visiteurs sont attendus, notamment des professionnels de santé, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur, ainsi que des étudiants. Durant cette 20ème édition, des journées scientifiques seront organisées et consacrées à plusieurs thématiques en lien avec l'avenir du secteur pharmaceutique algérien, ajoute le texte.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Ségolène Royal plaide pour un dépassement des postures politiques

Timing compliqué pour une visite

Par Nadira FOUAD

Ségolène Royal a insisté lors de ce séjour marathonien à Alger, qui sera clôturé demain vendredi, sur la nécessité pour la France de restituer les archives et les biens culturels, considérant toutefois que la reconnaissance des violences coloniales par la France comme un droit. Selon elle, «la première étape que la France doit faire et qu'elle aurait dû faire depuis longtemps, c'est la restitution des biens culturels et des archives, entre autres, les effets de l'Emir Abdelkader et des autres personnalités algériennes, puis les restes de tous les martyrs conservés au Musée de l'Homme, à Paris, pour une inhumation dans la dignité, comme l'a dit le Président Abdelmadjid Tebboune», sans oublier les archives conservées à Aix-en-Provence en France, dont une partie a été numérisée et peut être rendue rapidement, ainsi que le canon algérien Baba Merzoug, situé à Brest». Elle est une figure de proue de l'échiquier politique français, ayant milité au sein du parti socialiste français et marqué l'écologie en tant que ministre de l'Environnement (1992-1993) puis de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (2014-2017). Elle a notamment porté la Loi de transition énergétique en France de 2015. Ségolène Royal rencontrera aujourd'hui les jeunes créateurs de Start Up et porteurs de projets innovants au pôle technologique de la nouvelle ville de Sidi Abdellah à

l'Ouest d'Alger. La France, selon Ségolène Royal, présidente de l'AFA «a une dette morale envers l'Algérie liée à l'histoire coloniale». La crise est profonde», dit-elle et "l'association France-Algérie est venue me chercher en connaissant ma liberté de parole et la solidité de mes convictions et prises de positions». En effet, Ségolène Royal, de par son parcours de politicienne avérée, a rencontré après son arrivée lundi soir à Alger, au siège de la Présidence de la République, le président Abdelmadjid Tebboune, mardi matin, pour plaider en faveur d'un apaisement des relations bilatérales entre nos deux pays suffisamment laminés ces derniers temps. Ce plaidoyer pour un retour à la normalisation des relations, selon la présidente de l'AFA, est axé essentiellement sur la vérité historique. Cette visite n'est pas fortuite puisqu'elle intervient après l'adoption par l'APN du projet de loi sur la criminalisation du colonialisme. Après l'échec du ballet des vas et vient incessants des officiels français pour apaiser les tensions entre les deux pays, Ségolène Royal maîtrise parfaitement le cheminement des relations bilatérales entre Alger et Paris. Elle est venue après les tirs croisés sur l'Algérie par l'extrême droite française pour une visite de 03 jours pour prôner un dialogue renforcé entre créateurs, étudiants et chercheurs pour bâtir un avenir commun. La présidente de l'Association France-Algérie propose un plan de sortie ou plutôt de secours pour dé-

samorcer la crise entre l'Algérie et la France. Parmi ses propositions lues après sa sortie de la présidence, «bâtir des passerelles par le dialogue, libérer la vérité historique et engager des projets communs sur une base d'égalité". Sur le plan culturel, puisque reçue notamment par la ministre de la culture, Malika Bendouda, au siège de la Présidence, elle a visité des musées à Alger, notamment le Bastion 23 et Ali la Pointe, et prévoit de revenir pour des événements culturels. Elle a abordé plusieurs questions d'intérêt commun avec le président Tebboune notamment le dossier des essais nucléaires au Sahara. Cette rencontre avec le président Tebboune témoigne, selon elle, de sa volonté de dialogue, dès lors que le respect et la considération sont mutuels». «Je suis venue pour écouter et aborder deux domaines essentiels : l'innovation économique et la culture, pour construire ces perspectives communes, et elles sont nombreuses, comme j'ai pu le constater auprès des entrepreneurs qui m'ont fait part des immenses potentialités que représente le haut niveau de formation des travailleurs et cadres de ce pays, ainsi que de leur enthousiasme et de leur désir d'innover et de réussir», a-t-elle dit. Elle reste, néanmoins, convaincue qu'il faut reconstruire l'amitié entre l'Algérie et la France car «c'est un devoir envers les jeunes générations des deux rives de la Méditerranée, qui ne cherchent qu'à développer leurs projets ensemble.

Réunion du gouvernement

L'agriculture et l'industrie à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mardi, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant modalités de création des coopératives agricoles et du projet de feuille de route du secteur de l'industrie, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 27 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Le Gouvernement a entamé l'examen d'un projet de décret exécutif portant modalités de création des coopératives agricoles, de leur organisation et de leur fonctionnement. Ce texte vise à moderniser le cadre juridique et organisationnel des coopératives agricoles en Algérie, dans le but de renforcer leur rôle dans le développement agricole, la sécurité alimentaire et la promotion de l'investissement rural. Ainsi, ce projet de décret exécutif apporte plusieurs nouveautés en matière de création et de gestion des coopératives agricoles, notamment en simplifiant les procédures de création par l'adoption d'un système d'enregistrement au lieu d'agrément, en clarifiant les statuts et la gouvernance interne, en introduisant le capital social variable, la possibilité de créer des annexes et le renforcement du rôle des unions



de coopératives. Par ailleurs, et conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entamé l'examen des projets de feuille de route 2026-2028 pour chaque secteur, avant de les soumettre au Conseil des ministres pour approbation. Dans ce cadre, le Gouvernement a entendu un exposé sur le projet de feuille de route du secteur de l'industrie, qui porte sur la diversification de l'industrie nationale et l'augmentation de sa contribution au PIB ainsi que sur la vision stratégique pour le renforcement et la consolidation de l'écosystème national dédié au développement du secteur de l'industrie. A ce

titre, Monsieur le Premier ministre a rappelé les orientations générales portant sur la méthodologie de préparation des feuilles de route sectorielles, au plan, notamment, de l'identification des axes stratégiques du secteur, qui doit être basée sur un diagnostic objectif de l'état des lieux, la définition des instruments et outils opérationnels pour la mise en œuvre de cette stratégie, la mise en adéquation des objectifs de la stratégie avec les capacités humaines et financières disponibles, la prise en charge de l'interaction sectorielle des mesures et projets proposés et l'estimation des délais de leur réalisation".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Algérie-France: Que peut Royal ?

Mme Ségolène Royal, une femme d'Etat française, très présente sur l'échiquier politique de l'hexagone, a été reçue par le président de la république Mr A. Tebboune. Donc, l'on n'a guère besoin de chercher les raisons et les mobiles de cette visite, qui vient dans un moment caractérisé par une crise exceptionnellement forte entre l'Algérie et la France, peut-être la plus grave du genre, depuis l'indépendance du pays. Mme Royale est une socialiste, comme son ex-époux et ex-président Hollande. Elle ne fait pas partie de la francosphère des extrémistes de la droite et des nostalgiques de «l'Algérie française», Retailleau, Driencourt, Le Pen et compagnie, ayant déclaré une guerre médiatique ouverte à l'Algérie. C'est-à-dire, cette catégorie de ratés politiques qui rêvent de régler les comptes à l'Algérie indépendante. Mme Royal appartient à cette minorité de la classe politique française qui ne cesse de reconnaître et par conséquent de condamner les crimes crapuleux du colonialisme français en Algérie. Elle est également parmi les rares français ayant reconnu que l'Algérie n'était pas un «nomenland» ou une contrée grouillant d'une espèce de sauvages, sans civilisation. Dans un article publié sur un site internet, Mme Royal avait reconnu que l'Algérie vivait, avant l'arrivée des français, sous la bannière d'un État politique dont la souveraineté était reconnue et ayant conclu une série de traités et d'accords avec le Royaume de France de l'époque y compris avec le gouvernement du Directoire pendant les événements de la prestigieuse révolution française. Nous l'avons dit et redit chaque fois que l'occasion se prêtait, que les Algériens n'ont pas de problèmes avec la France et les Français tant que les lignes rouges du respect mutuel ne sont pas transgressées... et quand les lignes rouges sont transgressées, il faudra donc s'attendre au pire des choses. Aucun chantage ne saurait nous dissuader ! Ni celui des millions d'émigrés algériens installés en France. Ni celui de nous faire brimer, en poussant certaines catégories de faux algériens serviles et dociles, à foutre la pagaille dans le pays. Le problème, le vrai des relations algéro-françaises est le produit conséquent d'une politique de renvoi des différends aux calendes grecques. L'on avait assez misé sur le temps qui n'était pas malheureusement capable de résoudre les différends qui, au contraire, s'accumulaient et s'aggravaient avec le temps. Ces derniers, une fois non résolus ou mal résolus vont finir dans des situations graves à l'instar de la crise actuelle.

Coopération économique
algéro-française

Discussions entre Kamel Moula et Ségolène Royal

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a rencontré la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, en marge de sa visite en Algérie, avec laquelle il a discuté des moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil. La rencontre a porté sur les questions économiques et les perspectives de développement de la coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement des entreprises, précise la même source. A cette occasion, Mme Royal a indiqué que l'association France-Algérie souhaitait "adopter une approche constructive visant à accompagner les initiatives économiques et à encourager un dialogue constructif entre les différents acteurs concernés", soulignant l'engagement de l'association à contribuer à "la mise en place de cadres de travail appropriés favorisant la stabilité, la clarté et la pérennité des projets économiques".

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Gaz russe: rupture actée, risques ouverts

En actant, le 26 janvier 2026, l'interdiction progressive des importations de gaz russe, l'Union européenne a franchi un seuil politique majeur. Pour la première fois, la rupture énergétique avec Moscou ne relève plus de l'urgence ou du discours, mais du droit. Le signal est clair : le gaz russe, longtemps pilier du marché européen, est désormais considéré comme un risque stratégique. Mais derrière l'affichage de souveraineté, l'équation énergétique européenne se complique. Car cette décision intervient alors que le gaz reste central pour l'industrie, le chauffage et l'équilibre électrique du continent. En 2025 encore, la Russie représentait environ 13 % des importations gazières de l'UE. Couper ce flux, même de manière progressive jusqu'en 2027, revient à désorganiser un marché structuré depuis des décennies par des contrats de long terme, des infrastructures dédiées et des dépendances géographiques profondes. Les réticences de la Hongrie ou de la Slovaquie rappellent que l'unité énergétique européenne reste fragile, et que le coût de la rupture ne sera pas réparti uniformément. Le véritable déplacement du problème se joue toutefois ailleurs : dans le basculement massif vers le gaz naturel liquéfié, et en particulier vers les États-Unis. En quelques années, le GNL américain est devenu la variable d'ajustement du marché européen. En 2025, il représentait déjà plus de la moitié des importations de GNL, et pourrait atteindre les trois quarts à l'horizon 2030 si la demande ne recule pas plus vite. Une dépendance en chasse une autre, avec une différence de taille : le gaz arrive désormais par méthanier, exposé aux aléas climatiques, logistiques et géopolitiques mondiaux. La situation actuelle du marché illustre cette vulnérabilité. Les vagues de froid aux États-Unis ont récemment perturbé la production et les exportations de GNL, provoquant une forte volatilité des prix. En Europe, les cours du TTF se maintiennent à des niveaux élevés, les stocks sont passés sous les 45 %, et la prime payée pour attirer les cargaisons s'accroît face à l'Asie. Le gaz redevient un marché de tension, sensible au moindre choc. À court terme, l'Europe n'a guère d'alternative. À moyen terme, Bruxelles le sait : la seule issue crédible n'est pas la substitution d'un fournisseur à un autre, mais la réduction structurelle de la dépendance au gaz. La rupture avec la Russie ouvre ainsi une nouvelle phase, plus incertaine encore, de la transition énergétique européenne.

Conseil national de l'investissement

Le Premier ministre préside la première session

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mardi, la première session du Conseil national de l'investissement (CNI), consacrée à l'évaluation du dispositif national de promotion de l'investissement, selon un communiqué des services du Premier ministre. "Conformément aux directives de Monsieur le président de la République, le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 27 janvier 2026, la première session du Conseil national de l'investissement, réunie dans le cadre des dispositions de la loi n 22-18 relative à l'investissement, laquelle a été consacrée à l'évaluation du dispositif national de promotion de l'investissement en vue d'en renforcer l'efficacité", est-il indiqué dans le communiqué. A cette occasion, rapporte la même source, le Conseil a examiné l'état de mise en œuvre des dispositions législatives encadrant ce dispositif, de même que les mesures destinées à l'améliorer, notamment à travers une meilleure prise en charge des attentes des investisseurs.

Production locale de semences et de plants

Une stratégie nationale en cours de mise en œuvre

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la production locale de semences et de plants en vue d'assurer la sécurité alimentaire, en se basant sur les résultats des recherches scientifiques réalisées localement dans ce domaine, a indiqué, mardi à Alger, le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid. Présidant la première réunion du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, au siège de la Chambre nationale d'agriculture, M. Oualid a souligné que ses services œuvraient à lancer des projets effectifs pour la production locale de semences hybrides, et ce, en vue de réduire la dépendance quasi totale aux semences importées d'une part et, d'autre part, de valoriser les recherches et expériences réussies réalisées au niveau de plusieurs instituts et universités. Il a indiqué, dans ce contexte que le projet est piloté par l'Université de Tiaret pour développer les semences hybrides du maïs et plusieurs légumes, ainsi que des recherches effectuées par le Centre de recherche en biotechnologie sis à Constantine. Il est également procédé au renforcement de la production locale de plants, conformément au plan sectoriel visant à élargir les cultures arboricoles, comme l'arganier, a indiqué le ministre, affirmant que les études réalisées dans ce domaine permettront de lancer de nouvelles cultures dans le pays, susceptibles de réduire la facture d'importation. A cet effet, le ministre a souligné que le Centre de recherche en biotechnologie veille actuellement à assurer les plants de

bananier, avec une haute capacité de production, ce qui permettra plus tard de lancer cette culture localement à une plus grande étendue. Abordant la production animale, le ministre a insisté sur la nécessité d'utiliser des méthodes scientifiques pour réduire le coût de production en maîtrisant la chaîne de production, notamment en ce qui concerne les aliments du bétail. A cet égard, il a souligné l'importance d'adopter des formules sanitaires dans la production d'aliments de bétail, intégrant des matières agricoles produites localement, permettant ainsi d'augmenter la production à moindre coût. Concernant les viandes blanches, le ministre a souligné la nécessité de réduire la dépendance aux génétiques importées et de favoriser la production locale de poules reproductrices, d'autant plus que l'Algérie dispose de plusieurs complexes de production intégrés. Par ailleurs, M. Oualid a mis en l'accent sur l'importance de la mécanisation et de l'utilisation de machines modernes et de technologies de pointe pour améliorer le rendement des terres, affirmant que les services du ministère "sont désormais prêts à soutenir tous les agriculteurs dans ce domaine". Il a également souligné la nécessité d'améliorer l'efficacité du soutien apporté au secteur agricole et d'optimiser l'utilisation des ressources, affirmant que "le ministère œuvre pour que chaque dinar investi dans le secteur ait un rendement en termes de production". Dans son allocution, le ministre a également évoqué la révision de la loi d'orientation agricole, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune, affirmant que cette révision vise à "libérer l'esprit d'initiative et à permettre à tous les acteurs du secteur agricole de mener leurs activités en toute sérénité, tout en limitant le rôle de l'administration à l'accompagnement et à la facilitation". S'agissant de l'importance du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, le ministre a affirmé que la réalisation des objectifs fixés dans le secteur est tributaire d'un changement du mode de gestion, qui requiert l'adoption d'une vision scientifique et la rupture avec l'approche administrative. A cette occasion, M. Oualid a annoncé la publication des recommandations de la Conférence nationale pour la réforme du secteur agricole sur le site officiel du ministère, devant servir de base pour le débat au niveau du Conseil. De son côté, le président du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, M. Ammar Azioune, a précisé que ce Conseil, "composé des élites algériennes, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, dans diverses spécialités, constitue une base technique solide à même d'accompagner la stratégie du secteur pour la réalisation de la sécurité alimentaire, au vu des transformations actuelles, particulièrement géopolitiques et climatiques". Installé en octobre dernier, le Conseil est composé de 33 membres parmi des chercheurs, des enseignants spécialisés dans le domaine agricole ainsi que des représentants de différents secteurs, avec pour objectif d'accompagner le processus de modernisation du secteur et d'examiner les voies de renforcement des capacités de production.

Start-up

Remise de prix aux cinq meilleurs incubateurs à l'échelle nationale

Les cinq meilleurs incubateurs à l'échelle nationale ont été distingués, lundi à Alger, lors d'une cérémonie organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Organisée en présence du ministre du secteur, Nouredine Ouadah, de représentants du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la cérémonie a vu le premier prix attribué à l'incubateur d'innovation "Leancubator", spécialisé dans le développement durable. Actif depuis 2020, l'incubateur "Leancubator" revendique l'accompagnement de près de 300 start-up depuis sa création. Le deuxième prix a été décerné à l'incubateur de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), un organisme public national œuvrant à l'accompagnement des porteurs de projets innovants, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), et re-

vendiquant près de 800 projets de start-up soutenus depuis sa création. Le troisième prix est revenu à l'incubateur "Innoest", implanté dans la wilaya de Tébessa depuis 2021, qui affirme avoir accompagné 46 start-up et projets innovants depuis sa création, notamment dans les secteurs de l'agriculture et des mines. Lors de cette cérémonie, l'incubateur "i3mal", fondé en 2023, a obtenu le quatrième prix du ministère, après avoir contribué au lancement d'une scale-up, c'est-à-dire une start-up ayant dépassé la phase de lancement et affichant une croissance rapide. Ses représentants disent aussi accompagner 120 projets portés par des micro-entreprises mais aussi des artisans et des auto-entrepreneurs. Le cinquième prix a été attribué à l'incubateur de l'université de Tlemcen, labellisé en 2021, qui incube des projets universitaires et accompagne près de 12 start-up ainsi que 80 projets labellisés par le ministère dans divers secteurs, dont la santé, la robotique, l'intelligence artificielle et l'économie bleue. A cet-

te occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises Nouredine Ouadah s'est félicité de la tenue de ce type de cérémonie, estimant qu'elle constitue un outil de stimulation des incubateurs et un levier pour les encourager à hisser leurs performances afin de répondre aux standards internationaux et d'accéder aux classements mondiaux. Le ministre a souligné que ce classement, appelé à être actualisé de manière semestrielle, vise à veiller périodiquement à la qualité du rendement des incubateurs publics et privés. Ouadah a également annoncé, lors de cette cérémonie et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le lancement prochain d'un réseau national d'incubateurs universitaires. L'objectif de ce réseau est de mutualiser les moyens et de renforcer la coopération entre les différentes universités, a-t-il expliqué, rappelant que le pays compte plus de 100 incubateurs universitaires.

Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles

L'Algérie a réalisé un saut qualitatif

Le saut qualitatif réalisé par l'Algérie en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles a été mis en exergue, dimanche à Alger, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les participants à une rencontre consacrée à la présentation du rapport sur les résultats de la deuxième phase du projet intitulé "Soutenir les efforts de la réponse algérienne dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles", élaboré par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONU-DC), ont mis l'accent sur le bond remarquable réalisé par l'Algérie dans ce domaine, conformément aux orientations du président de la République. S'exprimant à cette occasion, le représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Fethi Metref, a salué les conclusions de ce projet, précisant qu'elles traduisent "le saut qualitatif réalisé par l'Algérie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles". Il a souligné que ce projet, axé sur "le renforcement des capacités des secteurs concernés à travers la formation et les ateliers ciblés, et l'amélioration de la coordination entre les parties intervenantes pour



une meilleure prise en charge des victimes, reflète la volonté politique suprême, s'inscrivant en droite ligne avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de consolider la réponse nationale face à cette problématique, considérée comme une violation grave des droits de l'homme". Le représentant a également réitéré "l'engagement de l'Etat à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à travers ce projet commun, qui réunit différents secteurs nationaux, l'UNFPA et l'ONU-DC, avec le soutien du gouvernement du Royaume des Pays-Bas". Il a rap-

pelé également les principaux acquis juridiques et institutionnels réalisés par l'Algérie en matière de protection de la femme et de l'enfant, aux plans national et international. Pour sa part, Mme Faiza Bendriss, Cheffe du Bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en Algérie, a salué les efforts de l'Algérie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, indiquant que les résultats de ce projet sont "très positifs et traduisent un bond remarquable en matière de prise en charge des femmes et des filles et de leur protection contre toutes les formes de violence".

Création d'un Centre national de l'autisme

Le décret présidentiel publié au JO

Le décret présidentiel portant création, missions, organisation et fonctionnement du Centre national de l'autisme vient d'être publié dans le Journal officiel (JO). La création de ce Centre traduit l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette catégorie de la société. Le président de la République avait donné des instructions en vue de renforcer la prise en charge et le suivi des personnes atteintes du trouble de l'autisme, et ce, sous le parrainage du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Pour ce qui est des missions conférées à ce centre, il s'agit, entre autres, de "l'élaboration des programmes et des méthodes rela-

tifs à la prise en charge des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme à l'échelle nationale, notamment en matière de diagnostic, de dépistage précoce et précis, tout en assurant l'accompagnement selon le degré du trouble et l'identification des besoins spécifiques de chaque personne, avec le suivi périodique de l'évolution des cas". Il est également chargé de "concevoir et de mettre en place un plan national de formation au profit des professionnels intervenant dans le domaine de l'autisme, d'exécuter, de suivre et d'évaluer le Plan national de l'autisme, adopté, en juin 2025, par le président de la République". En outre, cet établissement est chargé d'œuvrer à l'uniformisation des ap-

proches et des normes, en coordination avec les différents secteurs ministériels, les institutions, les organismes, les centres spécialisés de prise en charge de ces personnes ainsi que les associations actives dans le domaine, et d'assurer la supervision de leur exécution et de leur orientation". La création de ce nouveau Centre, dont le siège sera basé à Alger, apportera un plus qualitatif et renforcera la prise en charge des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme, et devra être suivie par la mise en place d'établissements spécialisés au niveau local, à savoir quatre (4) structures régionales spécialisées, dédiées à la prise en charge de cette catégorie de patients au niveau national.

Escroquerie via les TIC

Un groupe criminel spécialisé démantelé à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, la semaine dernière, un groupe criminel spécialisé dans l'escroquerie via les technologies de l'information et de la communication (TIC), composé de trois (3) individus, indique dimanche un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celle liée aux cybercrimes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria, ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un groupe criminel

organisé, composé de trois (3) individus, impliqué dans des affaires d'escroquerie via les TIC, et de faux et usage de faux en écritures officielles», précise la même source. L'affaire a été enclenchée sur «la base d'informations sur l'activité d'un réseau criminel qui attirait ses victimes à travers une entreprise lucrative fictive, dans le but de les escroquer et de les dépouiller de leurs biens via les TIC», selon la même source, ajoutant que «les mêmes services ont lancé des investigations techniques ayant abouti à l'identification et à la localisation des membres du réseau». «En coordination avec le parquet territoriale-

ment compétent, il a été procédé à l'arrestation des suspects et à la perquisition de leurs domiciles, avec la saisie de cinq (5) ordinateurs portables, de trois (3) disques durs externes, de dix (10) téléphones portables, ainsi que d'une somme d'argent estimée à plus de 75 millions de centimes», note le communiqué. «Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données, escroquerie sur le public, et faux et usage de faux en écritures officielles, conformément au dossier de procédures pénales», conclut le communiqué.

Monoxyde de carbone

39 décès depuis le début de l'année

Le monoxyde de carbone a déjà coûté la vie à 39 personnes depuis le début de l'année, selon un bilan communiqué par les services de la Protection civile. Ces décès ont été enregistrés à la suite de plusieurs cas d'intoxication et d'asphyxie survenus ces derniers jours, certains s'étant révélés mortels. La Protection civile précise que ces incidents sont principalement causés par la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et des chauffe-eau, à l'origine de l'émanation de ce gaz dangereux. Face à cette situation préoccupante, les services concernés appellent les citoyens à la prudence et insistent sur la nécessité de respecter les mesures de prévention, notamment l'aération régulière des habitations, le contrôle et l'entretien des appareils de chauffage et des chauffe-eau, l'interdiction d'utiliser le charbon ou des appareils non adaptés dans les espaces fermés.

Vents violents

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

La direction générale de la Protection civile a appelé, mardi dans un communiqué, les citoyens à respecter les consignes de prévention suite à la publication dans la matinée d'un bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état de vents forts sur plusieurs régions, afin d'éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation. La Protection civile a appelé les citoyens "à respecter les consignes de prévention pour éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation liées aux conditions climatiques défavorables", précise la même source, rappelant que des vents violents sont prévus pour les prochaines heures et qui vont toucher plusieurs wilayas du pays. Ces vents violents toucheront notamment les wilayas côtières et intérieures avec des rafales importantes et une vitesse oscillant entre 60 et 80 km/h et des piques pouvant atteindre 120 km/h sur certaines régions durant la validité du BMS. La Protection civile a recommandé, à cet effet, de ranger et fixer les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés, de prévoir des moyens d'éclairage de secours (lampes torches), de protéger les éléments vitrés en fermant volets, persiennes, rideaux et de remonter les stores. Il est également recommandé de s'éloigner des fenêtres, balcons, arbres, poteaux d'électricité et de mettre à l'abri les véhicules, animaux et matériel.

Impropre à la consommation

48 kg de viande de poulet saisis et détruits à Relizane

Dans le cadre des actions visant à préserver la santé publique et à assurer la protection du consommateur, les services compétents ont procédé à la saisie et à la destruction de 48 kilogrammes de viande de poulet avariée, lors d'une sortie de contrôle menée par une brigade mixte regroupant les services du commerce, de vétérinaire et de la sécurité. Cette opération a ciblé plusieurs établissements de restauration au niveau de la commune de Relizane. Les inspections effectuées ont permis de constater des infractions liées au non-respect des conditions d'hygiène et d'hygiène sanitaire requises pour la mise en vente et la préparation des denrées alimentaires, constituant ainsi un réel danger pour la santé des consommateurs. Suite à ces constats, le contrevenant a été convoqué afin de compléter les procédures légales en vigueur et faire l'objet des mesures prévues par la réglementation en vigueur.

N. Ouadah

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE LA PROMOTION ET DE LA GESTION IMMOBILIÈRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE

وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية
المديرية العامة

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ
RELATIF AU CONCOURS NATIONALE D'ARCHITECTURE RESTREINT N°02/2025**
DU 18/05/2025
NIF : 099 931 010 421 329

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, adresse 08 place BOUDALI Hasni ex Klebert Oran, informe l'ensemble des Concurrents ayant participé au concours nationale d'architecture restreint N°02/2025, paru le 18/05/2025 dans les Journaux nationaux : "الجمهورية" et le « le Carrefour d'Algérie » portant la Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) TCE et VRD de 803 logements promotionnels aidés LPA 02 avec logements promotionnels et locaux commerciaux et services y compris VRD sis au Pôle Urbain Ahmed Zabana Commune d'Essenia Daira d'Essenia Wilaya d'Oran qu'après évaluation des offres par la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au maître d'œuvre désigné ci-dessous :

Concurrent attributaire du marché	Notes totales obtenues (Prestation + financière+ Technique)	Montant de l'offre financière en TTC (étude et suivi) + Délai	Critère de choix
BET : Boukarabila Amina NIF: 287161802052174 Adresse siège social : Cité 96 logements bloc B04 logt 02 Bd Millenium – Wilaya d'Oran	Note totale : 96.77/120 pts Répartis comme suit : Note technique : 20.00/20 pts Note Prestation : 65.67/80 pts Note financière : 11.10/20 pts	Montant total Etude + Suivi : 146 845 820.68 Montant des études : 40 849 812.25 DA Montant de suivi : 105 996 008.43 DA Délai des études : 05 Mois Délai du Suivi : 50 Mois	Le Concurrent ayant obtenu la meilleure note cumulée (notes technique, de prestations et financière) conformément au cahier des charges

Les autres Concurrents, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, Adresse : 08 place Boudali Hasni ex Klebert –Oran, dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Les Concurrents qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la Commission sectorielle des marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MHUVAT) , dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième (10^{ème}) jours, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

المدير العام

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001330 29.01.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 408015000031086
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 7 /SDIR/DTP/2026

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :
«contrôle et suivi des travaux du dédoublement de la RN108 entre El Hamoul et la limite de la Wilaya de Ain Témouchent sur 12 Km» ;
Lot n°01 : contrôle et suivi techniques.
Lot n°02 : assistance géotechnique et contrôle de qualité.
Pour participer à cet appel d'offres, les soumissionnaires doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :
Pour le lot n°01

- Posséder un agrément en travaux publics en cours de validité comportant obligatoirement les codes relatifs au contrôle et suivi. Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de cet agrément ne pourra en aucun cas remplacer celui-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner.
- Avoir réalisé des prestations de contrôle et suivi techniques d'au moins un (01) projet de route, autoroute ou voie express (tracé neuf, modernisation, réhabilitation, renforcement, dédoublement) d'un linéaire supérieur ou égal à 10 Km par projet (il ne sera pas procédé au cumul des linéaires des projets inférieurs à 10 Km), justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics, qui doivent comporter le linéaire des projets réalisés.

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années au minimum de 9 500 000 DA

Pour le lot n°02

- Posséder un agrément en cours de validité, copie d'un décret de création ou une dispense réglementaire d'agrément, accompagné d'une certification norme ISO 9001 (système de management de la qualité) ainsi qu'un certificat d'étalonnage en cours de validité à l'ouverture des plis de tous les appareillages et machines. Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de cet agrément ne pourra en aucun cas remplacer celui-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner. Le décret de création est exclu de cette dernière disposition.
- Avoir réalisé des prestations d'assistance et/ou de contrôle et suivi géotechniques ou contrôle de qualité d'au moins un (01) projet de route, autoroute ou voie express (tracé neuf, modernisation, réhabilitation, renforcement, dédoublement) d'un linéaire supérieur ou égal à 10 Km (il ne sera pas procédé au cumul des linéaires des projets inférieurs à 10 Km), justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics, qui doivent comporter le linéaire des projets réalisés.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années au minimum de 6 000 000 DA

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, 2ème étage, Boulevard Mimouni Lahcene – Oran -
Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

Le projet est implanté dans la Wilaya d'Oran et rentre dans le cadre du programme sectoriel de développement 2026. La consistance des prestations est définie par le C.P.S.

N.B : - Le lot n°01 est destiné aux bureaux d'études techniques.
- Le lot n°02 est destiné aux laboratoires de contrôle.
- Il n'est pas prévu de groupement au titre de ce cahier des charges

Contenu du dossier de soumission :

- Dossier de candidature : (Voir CDC l'article 08 / instruction aux soumissionnaires)
- L'offre technique comprendra : (Voir CDC l'article 08 / instruction aux soumissionnaires)
- L'offre financière comprendra : (Voir CDC l'article 08/ instruction aux soumissionnaires)

Les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran 2e étage –Bd Mimouni Lahcene –Oran- en (03) trois enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**
N° 7 /SDIR/DTP/2026

Contrôle et suivi des travaux du dédoublement de la RN108 entre El Hamoul et la limite de la Wilaya de Ain Témouchent sur 12 Km» ;
Lot n°01 : contrôle et suivi techniques.
Lot n°02 : assistance géotechnique et contrôle de qualité.
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis»

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h45mn.
- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 11h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran.
- Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001319 29.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire.
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

NIF :097646019044907-01
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions l'article 46 de La loi N°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, domicilié au boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT, informe les soumissionnaires ayant participé à la 2^{ème} avis de consultation N°43/DMO/O.P.G./2025 en date du 20/10/2025 relatif à la réalisation des logements et VRD des 40/140/480/1000/2000 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires, wilaya de Ain temouchent, programme de l'année 2024 2^{ème} tranche :
N°08 : réalisation des 40/2000 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires, à oued berkeche, wilaya de ain temouchent, programme de l'année 2024 2^{ème} tranche.
Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction (en TTC)	Délai proposé	Critère de choix
N°08 : réalisation des 40/2000 logements publics locatifs en tous corps d'état (T.C.E) y compris les VRD tertiaires, à oued berkeche, wilaya de ain temouchent, programme de l'année 2024 2 ^{ème} tranche .	CO-CONTRACTANT SARL FARID ET AREZKI CONSTRUCTION ET BATIMANT Gérant RESSAA ABDELKADER Ayant le N°d'identification fiscale : 000622002311901	90.5 points ≥ 50 points	139 958 398.00 DA	Dix(10) mois	Offre unique pré-qualifiée techniquement

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

OPGI de Ain Témouchent - Direction Générale – Rue Mohammed Boudiaf, Ain Témouchent
☎ : 043 79 74 37 – ☎ : 043 79 34 15 – 🌐 : www.facebook.com/opgi46/

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001294 29.01.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE MARCHÉ PUBLIC
N° : 043 79 74 37
N° : 043 79 34 15

**AVIS
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE**

dont le NIF. N° (424024000048285)

- Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Avis de Concours National d'architecture Restreint N° 67/2025 Au Journaux (EL-DJOUHOURIA en langue Arabe en date du 04/12/2025) Et (QUEST TRIBUNE en langue Français en date du 07/12/2025) Concernant le projet :

Projet : Etude et Suivi Pour la Réalisation d'une Ecole Primaire Type 2 Au Niveau du Site (2840 LLV +913 LP) Aux Ché ENNACER El ESSADA Commune de ZEMMOURA Wilaya de RELIZANE (Cites d'habitats Intégrées -Programme 2026).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres financières en date du 18/01/2026 pour la direction des équipements publics -

N°	BUREAU D'ETUDE	Note Globale	Montant d'étude et Suivi (Proposé)	Montant d'étude et Suivi (Après Correction)	Délai D'étude	Délai de Suivi	OBS
01	GROUPEMENT CHERGUI AMINA +BENMIZAL MADMOUB ABDELKARIM Gérant : CHERGUI AMINA NIF: 29248010011517304800	83.00 Pts	13.230.000.00 DA	13.230.000.00 DA	03 Mois	06 Mois	Mieux étant

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution Provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.
Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis 02 dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et Presse Electronique Conformément aux dispositions de l'articles 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001284 29.01.2026

Vol des avaloirs dans plusieurs quartiers de la ville

Véritables pièges pour les piétons et automobilistes

Par Youcef Chaïbi

Dans plusieurs quartiers d'Oran, les avaloirs volés ou endommagés transforment les rues en véritables pièges pour les piétons et automobilistes. Malgré les signalements des citoyens, le danger persiste, laissant planer une inquiétude grandissante sur la sécurité urbaine. Depuis des mois, voire des années dans certains quartiers d'Oran, les regards et avaloirs dépourvus de leurs couvercles transforment les rues de la ville en véritables pièges à ciel ouvert. Volés puis jamais remplacés, ces équipements essentiels à la sécurité urbaine laissent derrière eux des trous béants, exposant quotidiennement piétons, automobilistes et motocyclistes à des risques graves. Chutes, dégâts matériels, accidents évités de justesse : la liste des dangers est longue, mais l'indifférence des autorités l'est tout autant. À El Hamri, Sidi El Houari, Médioni, Gambetta, Saint-Antoine, mais aussi dans de nombreuses ruelles de Maraval, Eckmühl et de la ville nouvelle, les regards ouverts se multiplient au milieu des chaussées et des trottoirs, sans aucune protection ni signalisation réglementaire. Dans ces quartiers pourtant très fréquentés, la menace est permanente, surtout la nuit ou en cas de pluie, lorsque les trous deviennent presque invisibles. Ce qui choque le plus dans cette situation, ce n'est pas seulement l'absence des couvercles, mais surtout l'absence de réaction. La mairie, pourtant responsable de l'entretien et de la sécurisation de la voirie, brille par son silence et son inaction. Aucun remplacement, aucune intervention durable,



aucun plan visible pour mettre fin à ce danger permanent. Comme si ces rues n'étaient plus fréquentées par des citoyens, mais abandonnées à leur sort. Face à ce vide institutionnel, ce sont les habitants eux-mêmes qui tentent de pallier l'urgence. Ici, un bac à ordures renversé pour signaler un trou ; là, des branches, des madriers ou des objets de fortune placés au milieu de la chaussée pour éviter le pire. Un geste citoyen certes, mais aussi le symbole d'un échec criant des pouvoirs locaux. Car alerter, protéger et sécuriser l'espace public n'est pas le rôle du simple citoyen, mais bien celui des services communaux. Cette situation soulève également une autre question : comment expliquer que le vol de ces couvercles se répète sans qu'aucune solution durable ne soit mise en place ? Où sont les mécanismes de prévention, de contrôle et de remplacement rapide ? Jusqu'à quand faudra-t-il attendre qu'un drame survienne

pour que l'on prenne enfin la mesure du problème ? Dans une ville qui aspire à un minimum d'ordre urbain et de respect du citoyen, laisser des regards ouverts au milieu des trottoirs et des routes est une faute grave. Chaque jour de retard est une prise de risque supplémentaire, chaque trou non couvert est une menace silencieuse. La sécurité publique ne peut continuer à être reléguée au second plan, ni compensée par des initiatives improvisées des riverains. Il est temps que la mairie assume pleinement ses responsabilités, remplace sans délai les couvercles manquants et mette en place une stratégie efficace pour empêcher ces vols récurrents. Car une ville qui laisse ses citoyens signaler eux-mêmes les dangers avec des moyens de fortune est une ville qui a failli à sa mission première : protéger ses habitants, avant qu'un drame n'impose dans la douleur, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps.

Médecine et traumatologie du sport

Une discipline transversale qui exige une expertise de pointe

Quelque 200 spécialistes algériens et étrangers en médecine du sport ont pris part, jeudi à Oran, à la 1ère Journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport organisée par l'Association nationale algérienne de médecine du sport, en collaboration avec le service de chirurgie orthopédique et traumatologique "Fellaoucen" du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran. A l'ouverture de cette manifestation, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran, Kaci Abdellah, a indiqué que "la médecine du sport est, aujourd'hui, une discipline transversale qui exige une expertise de pointe, alliant prévention, diagnostic précis, techniques chirurgicales innovantes et réadaptation fonctionnelle. «Nos hôpitaux, particulièrement nos structures sanitaires, jouent un rôle moteur dans cette dynamique en offrant non seulement des soins de référence, mais aussi un cadre propice à la formation continue et à la recherche scientifique». "Cette jour-

née permettra de renforcer les compétences et d'améliorer la prise en charge de nos athlètes et de l'ensemble de la population pratiquant une activité physique", a mis en exergue le même responsable. Pour sa part, le président de l'Association nationale algérienne de médecine du sport, Dr Hichem Allem, a indiqué que "l'Algérie est déterminée à bâtir un système médico-sportif avancé, où la prise en charge des athlètes doit dépasser le simple traitement pour intégrer la prévention, la rééducation et la recherche scientifique, garantissant ainsi la sécurité des sportifs et l'amélioration des performances nationales". "Au niveau de notre association, nous oeuvrons à assurer un maximum de performance et de prise en charge complète des blessures, principalement traumatologiques, et nous souhaitons, de ce fait, la réouverture ici à Oran de l'antenne du Centre national de médecine du sport, fermé depuis plusieurs années, vu que la wilaya est devenue un lieu d'organisation de manifesta-

tions sportives de grande envergure", a-t-il dit. Pour le directeur du CUH d'Oran, Madjid Achouri, "la formation continue demeure primordiale dans cette spécialité de médecine du sport et traumatologie et, de jour en jour, les choses changent, d'où l'importance d'une formation médicale continue et la connaissance de toutes les nouveautés en matière de techniques et d'équipements". De son côté, l'expert algérien, responsable du laboratoire de biomécanique à l'hôpital Sébastopol de Reims et professeur à l'Université de Reims Champagne (France), Rédha Taiar, a souligné que "la médecine du sport est une spécialité indispensable, qui nécessite une compréhension approfondie de la biomécanique et des pathologies spécifiques à chaque discipline". Selon lui, "la maîtrise de cette spécialité est essentielle pour assurer un suivi médical rigoureux, traiter efficacement les traumatismes liés à l'activité physique et optimiser la performance et le quotidien des sportifs".

Université d'Oran 1
«Ahmed Ben Bella»

Manifestation «Le théâtre au sein de l'université»

Les activités de la troisième saison de la manifestation «Le théâtre au sein de l'université» ont été lancées, lundi soir à l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella», dans une atmosphère culturelle distinguée consacrant la créativité théâtrale en milieu universitaire. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée au complexe «Docteur Taleb Mourad Selim», s'est déroulée à l'initiative de l'Université d'Oran 1 en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en présence du directeur de l'établissement universitaire, Amine Abdelmalek, ainsi que d'un parterre d'artistes, de cadres des secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur, et d'un grand nombre d'étudiants intéressés par les arts. A cette occasion, le recteur de l'Université d'Oran 1 a souligné, dans son allocution, l'importance accordée par l'université au soutien des initiatives culturelles et artistiques, rappelant le renforcement de l'établissement par la création d'un Institut des arts, auparavant simple département rattaché à la Faculté des lettres et des arts. Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, constitue une initiative destinée aux étudiants afin de leur permettre l'accès aux activités culturelles, la participation aux différentes manifestations, l'accompagnement des étudiants de l'Institut des arts dans la réalisation de leurs mémoires, ainsi que la mise à profit des différentes structures culturelles, a précisé le chef du service des activités culturelles et des manifestations à la Direction de la culture et des arts d'Oran, Noureddine Mekhaïssi. L'initiative «Le théâtre au sein de l'université», qui concerne les étudiants de toutes spécialités, vise à découvrir les talents dans divers domaines de la création et à les encourager à s'engager dans le champ culturel, a indiqué le président du comité d'encadrement de cette manifestation, le professeur Aïssa Ras El Ma, également directeur de l'Institut des arts de l'Université d'Oran 1.

Observatoire national
de la société civile

Journée de formation au profit de plus de 100 associations

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, samedi dans la wilaya d'Oran, une journée de formation au profit de plus de 100 associations locales, dans le cadre d'un programme national visant à renforcer les capacités des acteurs associatifs. Cette rencontre s'inscrit dans l'objectif de consolider le rôle participatif des composantes de la société civile avec les différentes institutions publiques, en appui aux efforts de développement local, à la promotion de la culture de la participation et du bénévolat, ainsi qu'au soutien de l'autonomisation institutionnelle des associations et à l'amélioration de leurs performances organisationnelles et de gestion, a expliqué à la presse Choukri Hafidh, cadre à l'ONSC, en marge de l'ouverture de cette formation. Cette journée de formation est organisée à travers quatre ateliers encadrés par des experts et des cadres de l'Observatoire, portant sur les axes suivants : "Le rôle de la société civile dans le renforcement du front interne et la lutte contre la désinformation et la falsification médiatique", "La gestion administrative et financière des associations", "Le rôle des acteurs de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", ainsi que "Le projet associatif et les mécanismes de financement", a-t-il indiqué.

Investissement à Saïda
Le wali appelle à surmonter les entraves

Dans une réunion de travail qui a eu lieu mardi dernier sur la situation de l'investissement dans la wilaya de Saïda, les membres de l'Exécutif de wilaya ont salué la volonté réaffirmée par le chef de l'Exécutif de soutenir et d'accompagner les porteurs de projets qui veulent en finir avec les tracasseries administratives afin d'amorcer un réel décollage économique. Le wali s'est engagé en prenant à témoin les chargés du dossier INVESTISSEMENT à concrétiser les engagements pris par le gouvernement avant de mettre l'accent sur les priorités à accorder dans l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, estime-t-on à Saïda.

OULDOGBAN

El Matmar (Relizane)
Accident de la route sur la RN 4

Les éléments de l'unité principale de la protection civile de la wilaya de Relizane sont intervenus, hier mercredi, suite à un accident de la route impliquant un bus de transport de passagers de type Hyundai, assurant la ligne Yellel-Relizane. Le bus a dévié de sa trajectoire et est entré en collision avec des arbres sur le secteur du portail Est de la commune d'El Matmar, sur la route nationale n°4. L'accident a fait 7 victimes, présentant des cas de choc et des blessures légères.

N. Ouadah

A Mendes et Oued R'hiou
Deux cas d'intoxication au monoxyde de carbone



Les éléments de la protection civile sont intervenus hier pour porter assistance à des victimes de cas d'intoxication au monoxyde de carbone dans les communes de Mendes et Oued R'hiou, après inhalation du gaz provenant d'appareils domestiques. Dans le premier incident, un jeune homme de 19 ans, résidant au village de Kenanda dans la commune de Mendes, a été intoxiqué par le monoxyde de carbone émanant d'un four (tabouna) dans la salle de bain de son domicile. La victime souffrait de difficultés respiratoires et a été prise en charge puis transportée à l'hôpital de Mendes pour recevoir les soins nécessaires. Dans le second cas, les équipes de la protection civile sont intervenues dans le quartier Rekiki Abdelkader de la commune de Oued R'hiou pour secourir deux femmes âgées de 36 et 67 ans, victimes d'une intoxication due à un chauffe-eau présent dans la cuisine d'un logement au rez-de-chaussée. Les deux victimes présentaient des troubles respiratoires et ont été secourues puis transportées à l'hôpital de Oued R'hiou pour recevoir les soins appropriés. La protection civile rappelle l'importance de respecter les consignes de sécurité lors de l'utilisation d'appareils domestiques générant des gaz, ainsi que la nécessité d'aérer régulièrement les habitations et de vérifier les systèmes de chauffage et les installations de cuisine pour prévenir tout risque d'intoxication grave.

N. Ouadah

Chlef au bord d'une crise hydrique majeure
Neuf jours sans eau potable et tensions sociales croissantes

Par N. Ouadah

La ville de Chlef, qui compte en viron 2037329 habitants en 2025, se retrouve confrontée à une crise hydrique sans précédent qui perdure depuis neuf jours, plongeant ses habitants dans un contexte d'inquiétude et de tension sociale. Depuis les dernières précipitations, l'approvisionnement en eau potable est totalement interrompu dans de nombreux quartiers, une situation qualifiée d'«?intenable?» par les citoyens.

Cette rupture d'eau prolongée coïncide avec l'arrêt complet de la station de dessalement, qui constitue la principale source d'eau pour la ville. Selon des signalements locaux, aucune perspective de remise en service n'est envisagée dans les prochains jours, ce qui accroît encore l'inquiétude de la population. Face à l'arrêt de cette installation stratégique, plusieurs questions essentielles se posent quant à la capacité des autorités locales à assurer un approvisionnement alternatif. Où la ville s'approvisionnera-t-elle si la station reste hors service ? À cet égard, les réserves de sécurité prévues par le plan ORSEC n'ont apparemment pas

été mobilisées, tandis que les réserves souterraines, utilisées avant la construction de la station, restent inexploitées. De même, l'utilisation des eaux des barrages de la wilaya pour pallier la pénurie reste très limitée, faute d'un dispositif clair et opérationnel. Sur le terrain, les conséquences sont immédiates et préoccupantes. Dans plusieurs quartiers, l'eau est absente des robinets, obligeant les familles à recourir massivement aux marchés parallèles de l'eau en citerne. Le prix de cette ressource vitale a grimpé jusqu'à 500 dinars par remplissage, un coût jugé exorbitant par des habitants déjà fragilisés, dont beaucoup peinent à joindre les deux bouts. Les résidents des étages supérieurs dans les immeubles collectifs vivent une situation encore plus dramatique. Les citernes mises à disposition par la commune semblent profiter d'abord aux habitants des maisons individuelles et aux résidences du rez-de-chaussée, laissant les niveaux supérieurs dans une pénurie quasi permanente. Cette inégalité dans la distribution de l'eau est dénoncée comme injuste et discriminatoire, amplifiant le ressentiment social. Les messages de réassurance émanant

des autorités locales ne parviennent plus à apaiser la population, qui estime que les annonces officielles ne suffisent plus à répondre à l'urgence d'une crise qui prend des airs de catastrophe sanitaire et sociale. Les citoyens réclament une intervention rapide et des mesures concrètes, notamment :

La mobilisation immédiate des réserves de sécurité et des ressources souterraines, la mise en exploitation réelle des eaux des barrages locaux, et une distribution équitable de l'eau par citernes, avec une transparence totale dans les priorités d'approvisionnement.

En l'absence de réponses claires et de plans d'urgence activés efficacement, la situation pourrait se détériorer davantage, exposant Chlef à une crise hydrique durable aux conséquences potentiellement graves pour la santé publique, l'hygiène et le bien-être quotidien de ses habitants. Cette crise, qui met en lumière les failles structurelles dans la gestion de l'eau dans la wilaya, relance le débat sur la nécessité d'investissements durables dans les infrastructures hydriques et d'une stratégie de gestion des urgences plus résiliente.

Sidi Bel Abbes

Installation du P/APC de Telagh

Par Mohamed Nouar

Sous l'égide du Secrétariat Général de la Wilaya, la municipalité de Telagh amorce une phase de transition cruciale. L'installation officielle de M. Lebsari Saïf El-Islam à la tête de l'APC marque une volonté de restauration de la continuité du service public et de stabilité institutionnelle. C'est dans une atmosphère empreinte de solennité que le Secrétaire Général de la wilaya de Sidi Bel Abbès a présidé, ce lundi après-midi, l'installation de M. Lebsari Saïf El-Islam en qualité de Président de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Telagh par intérim. Cette passation de pouvoirs est dictée par les impératifs du code communal et les procédures réglementaires en vigueur. Loin d'être une simple formalité administrative, cette cérémonie, tenue en présence des élus locaux et des cadres de l'administration, s'inscrit dans une démarche de réhabilitation de la gouvernance locale. En période de turbulence, le respect des protocoles de l'État agit comme un rempart contre l'inertie, garantissant que le mandat électif demeure au service exclusif de l'intérêt général. Le nouveau magistrat communal hérite d'une mission aussi noble que complexe. Dans son allocution d'investiture, l'accent a été mis sur l'impérieuse nécessité de restaurer un lien de confiance avec les citoyens. M. Lebsari est appelé à devenir le pivot d'une gestion harmonieuse, où la collaboration inter-élus et la synergie avec les services techniques seront les clés de voûte de la réussite. Les priorités pour la commune de Telagh s'articulent autour

de trois axes cardinaux à savoir : Veiller à ce que les chantiers de développement local ne souffrent d'aucun ralentissement bureaucratique, placer les préoccupations quotidiennes des habitants au cœur de l'agenda politique et optimiser la qualité des prestations publiques pour répondre aux standards de modernité attendus par les administrés. L'installation de M. Lebsari Saïf El-Islam ne saurait se limiter à un changement de nom au fronton de la mairie. Elle incarne un appel à la responsabilité pleine et entière. Dans un contexte où la décentralisation exige rigueur et transparence, le nouveau président de l'APC de Telagh devra faire preuve d'un leadership exemplaire pour transcender les crises passées et inscrire sa commune dans une dynamique de progrès pérenne.

Nâama

Vers la réalisation de cinq nouveaux établissements scolaires

Le lancement des chantiers de réalisation de cinq nouveaux établissements scolaires, couvrant les différents cycles de l'enseignement, à travers la wilaya de Nâama, est prévu prochainement, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur des Equipements publics de la wilaya, Mohamed Amine Trari. La même source a précisé que les projets de ces infrastructures éducatives, actuellement en phase d'évaluation des offres du concours d'architecture, portent sur la réalisation de trois écoles primaires

res dans les communes d'Aïn Sefra (deux écoles) et de Mecheria (une école), ainsi que d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée au niveau des nouvelles zones d'habitation intégrées de la commune de Mecheria. Il a ajouté que ces projets, qui contribueront à renforcer le parc des infrastructures du secteur de l'éducation et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, s'inscrivent dans un programme, actuellement en cours de réalisation, comprenant 16 nouveaux établis-

sements scolaires, à savoir sept écoles primaires, six CEM et trois lycées, dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2026. La même source a également indiqué que la wilaya de Nâama verra, prochainement, le lancement des travaux de réalisation d'une cantine scolaire et de 12 salles de classe à l'école primaire Imzi, dans la commune d'Aïn Sefra, ainsi que la réalisation de deux nouveaux sièges de Sûreté urbaine dans les communes de Nâama et Aïn Sefra.

Réhabilitation de la vieille ville de Constantine Des instructions pour accélérer le projet

Une série d'instructions visant à accélérer les projets de réhabilitation de la vieille ville de Constantine ainsi que l'aménagement des places publiques, a été donnée dimanche par le chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda, qui a insisté sur le respect des normes de qualité et la préservation de la spécificité du tissu urbain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que ces orientations ont été formulées lors d'une réunion de travail présidée par le wali, en présence des responsables des secteurs concernés et des cadres de la wilaya. Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets inscrits, tant ceux en cours de réalisation que ceux en phase de lancement, notamment ceux relatifs à la réhabilitation des ruelles de la vieille ville situées dans le secteur sauvegardé. Le projet de réhabilitation est mis en œuvre à travers quatre volets englobant la réfection des voiries en pierres polies, des trottoirs, de l'éclairage public et des bâtisses, pour une



enveloppe financière estimée à 370 millions de dinars. La première phase a déjà été entamée au niveau de quatre sites comprenant huit (8) artères principales de la vieille ville, a-t-on précisé. Dans le même contexte, le chef de l'exécutif local a souligné la nécessité d'un suivi rigoureux des travaux d'aménagement de plusieurs places publiques au niveau des quartiers de Boussouf, Zouaghi

Slimane et de la localité de Zerzara, au chef-lieu de wilaya, ainsi qu'à la commune d'El Khroub. Il a également insisté sur le lancement d'une vaste opération de plantation d'arbres, l'entretien des jardins publics, le renforcement de l'éclairage public et l'accélération de la mise en place de solutions techniques aux problèmes de fuites d'eau enregistrées dans certaines zones.

Bouira Des dizaines de jeunes participent à la 2ème édition des groupes de discussions

Des dizaines de jeunes de la wilaya de Bouira ont pris part lundi à la 2ème édition des groupes de discussions (Focus groupes) lancée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) pour débattre de l'implication des jeunes dans la vie politique et dans le processus du développement local, a-t-on appris des organisateurs. Organisée au siège de la bibliothèque principale de la ville de Bouira, cette rencontre a regroupé plus de 70 jeunes de différents âges, venus des quatre coins de la wilaya, dont des étudiants, des acteurs du mouvement associatifs, et des porteurs de projets. "Pour cette 2e édition de Focus group, nous

avons organisé des ateliers de discussions axés sur trois thèmes, dont l'implication des jeunes dans la vie politique, dans le processus de développement, et l'écoute des préoccupations pour les transmettre aux hautes instances du pays", a expliqué Sara Boudina, membres du CSJ à Bouira. Au cours des trois ateliers, les membres et responsables locaux du CSJ ont sensibilisé et incité les jeunes participants à s'impliquer davantage dans la vie politique et dans le mouvement associatif afin de pouvoir concrétiser leurs idées et prendre part dans la prise de décision et dans le processus du développement au niveau local. Beau-

coup de jeunes ont saisi l'occasion du Focus group pour faire part de leurs préoccupations liées au loisir, aux études ainsi qu'aux opportunités de travail et d'investissements. Certains participants ont déploré "l'absence de soutien" pour concrétiser leurs petits projets. Les groupes de discussions ont été encadrés par cinq encadrateurs, dont le directeur des études aux CSJ, Samir Yahiaoui. Cette rencontre fait partie du programme annuel 2025-2026 du CSJ, notamment dans son volet relatif au renforcement des capacités des jeunes et à leur implication effective dans le développement local et la prise de décision, a relevé Mme Boudina.

Ramadhan à Blida Ouverture de 10 marchés de solidarité



La direction du commerce de la wilaya de Blida prévoit l'ouverture de 10 marchés de solidarité durant le mois de Ramadhan prochain, dans le but d'assurer la disponibilité des produits de large consommation à des prix compétitifs, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure publique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la

mise en place de marchés à travers les différentes daïras de la wilaya, a indiqué à l'APS, le chef du service de protection du consommateur et de répression des fraudes, Mohamed Hadj Mehdi. Ces espaces commerciaux accueilleront près de 200 opérateurs économiques activant notamment dans les industries de transformation, des producteurs de fromages, de pâtes alimentaires, de jus, de produits de nettoyage, ainsi que

des commerçants de viande et de produits agricoles, comme des fruits et légumes, a-t-il ajouté. Plusieurs places publiques accueilleront ces marchés de solidarité. A titre indicatif, le marché destiné aux habitants des daïras de Blida et d'Ouled Yaïch sera abrité par le parking jouxtant le stade « Mustapha Tchaker », avec la participation de plus de 50 entreprises, avec possibilité d'organisation d'un autre marché à Ouled Yaïch pour répondre aux besoins de cette commune, la plus peuplée de la wilaya. Afin de garantir la disponibilité des différents produits alimentaires en quantités suffisantes, notamment ceux dont la consommation augmente durant le mois de Ramadhan, la direction a élaboré un plan d'action prévoyant l'approvisionnement régulier des marchés en ces produits et le renforcement des opérations de contrôle pour lutter contre la spéculation, selon la même source.

CRA de Médéa Campagne de solidarité pour le mois de Ramadhan

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, mardi depuis la wilaya de Médéa, la campagne de solidarité pour le mois de Ramadhan. Cette campagne englobe diverses actions en faveur des familles démunies et des passagers à travers les différentes régions du pays, a indiqué le représentant du CRA, Lokman Rahmani. Il a fait état, dans ce contexte, de la distribution, avant le début du Ramadhan, de plus de 200.000 colis alimentaires qui seront remis aux familles ciblées par cette opération de solidarité à travers l'ensemble des wilayas du pays. Le même responsable a annoncé également l'ouverture de pas moins de 396 restaurants de l'iftar au profit des usagers de la route, en plus de 16 grandes "kheïmas" à travers les grandes agglomérations urbaines. Le CRA prévoit, en outre, d'organiser des opérations iftar dans les aéroports d'Alger, d'Oran et de Constantine, a précisé M. Rahmani, ajoutant que des opérations similaires auront lieu dans les gares de transport de voyageurs, notamment la gare routière du Caroubier et sur la place du 1er Mai à Alger.

Bejaia Les services de Sonelgaz fortement mobilisés face aux intempéries

Les services de Sonelgaz distribution de la wilaya de Bejaia sont fortement mobilisés face aux intempéries enregistrées ces derniers jours dans la région pour maintenir l'alimentation électrique, a-t-on appris, mardi, auprès de la société. La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaia a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour assurer la continuité du service suite aux intempéries "exceptionnelles" enregistrées dans la nuit du 25 au 26 janvier, marquées par des vents violents, indiquent les mêmes services dans un communiqué. Ces intempéries ont engendré des perturbations temporaires de l'alimentation en énergie électrique dans certaines localités de la wilaya, comme Ouzellaguen, Gouraya, Draâ El Gaid et Amizour, ajoute la même source. Ces perturbations ont été causées par de violents vents ayant entraîné la rupture de conducteurs de moyenne et basse tension et endommagé certains équipements électriques et provoqué la chute de supports basse tension", a-t-on précisé. Le communiqué indique que la société a mobilisé 15 équipes spécialisées et 30 véhicules, dont des camions équipés, ainsi que des entreprises sous-traitantes afin d'assurer la continuité du service et de rétablir l'alimentation électrique.

Babar (Khenchela) Lancement des travaux d'amélioration urbaine

Les travaux de projets d'amélioration urbaine ont été lancés sur trois lotissements sociaux de la commune de Babar, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi auprès du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Ces projets d'amélioration urbaine sont menés dans la commune de Babar sur les lotissements « Bekhouche-Mohamed-Lamine » (167 lots), « Sahraoui-Mohamed » (50 lots) et « Moussaoui-Tahar » (84 lots), a précisé à l'APS Kamel Alloui. Les travaux portent sur la réalisation de routes et le raccordement aux divers réseaux pour des délais allant de trois à huit mois et une enveloppe financière de plus de 114 millions DA a été dégagée pour la concrétisation de ces projets dans le cadre du programme sectoriel décentralisé, selon le même responsable. Le même directeur a rappelé l'achèvement des travaux du projet d'amélioration urbaine du lotissement « Boutrid-Ahmed » dans la même commune pour une enveloppe financière de 23 millions DA.

www.lecarrefourdalgerie.dz

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

[illegible]

Sondage «Brahim Dahmani»

Les meilleurs sportifs algériens de l'année 2025 honorés

Les meilleurs athlètes algériens de l'année 2025, lauréats du sondage APS organisé auprès de la presse nationale, ont été honorés mardi soir lors d'une cérémonie, organisée à l'hôtel El-Aurassi (Alger). La cérémonie a été rehaussée par la présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, des ministres, des Sports, M. Walid Sadi, de la Communication, M. Zoheir Bouamama, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, et du chef du Service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que des personnalités sportives, d'athlètes et d'autres invités d'honneur. Comme attendue, la gymnaste Kaylia Nemour et le demi-fondiste Djamel Sedjati, se sont succédé à eux-mêmes en étant désignés sportifs de l'année 2025. Dans son allocution, le directeur général d'Algérie Presse Service (APS), M. Samir Gaïd, a affirmé que l'organisation du Prix du sondage Brahim Dahmani s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'agence en faveur des valeurs nationales et de la reconnaissance du mérite sportif. «Cet engagement constant envers la mission des fondateurs du Prix du sondage Brahim Dahmani, s'inscrit dans la fidélité à une tradition noble par sa démarche et par la valeur de ses objectifs. Nous sommes convaincus qu'il contribue, aux côtés des efforts déployés par les autres institutions de l'Etat, à la conception et à la concrétisation des significations de la souveraineté nationale dans tous les domaines, en réponse aux exigences de rigueur et de clarté des objectifs, telles que définies par une politique claire dont les fondements ont été solidement établis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a-t-il affirmé. Pour l'édition de 2025, la concurrence pour les cinq titres instaurés par l'APS a été assez relevée, par l'ensemble des athlètes nommés pour le sondage.

Nemour, une année en or

Chez les dames, la championne du monde de gymnastique, Kaylia Nemour, n'a laissé aucune place au suspense en obtenant 27 voix sur 28 exprimées par les organes de presse, contre une seule voix pour Melissa Ghendouzi, championne du monde de Vovinam Viet Vo Dao en Indonésie. Durant l'année 2025, Kaylia Nemour s'est illustrée au plus haut niveau en remportant plusieurs médailles d'or lors des Coupes du monde en Egypte et en Ouzbékistan, avant de décrocher le Graal aux barres asymétriques en Indonésie, le premier pour l'Algérie, l'Afrique et le monde arabe. La jeune prodige algérienne a survolé la finale avec un score im-



pressionnant de 15,566 points, devançant la Russe Angelina Melnikova (14,500 pts) et la Chinoise Yang Fanyuwei (14,500 pts), dans un concours remporté avec une exécution sans faute, pleine d'aisance et de maîtrise. Sa performance a constitué un moment de grande fierté pour l'Algérie et symbolise l'excellence et l'ascension irrésistible des talents nationaux sur la scène mondiale. «Je suis très contente et honorée d'avoir été élue meilleure athlète algérienne pour la troisième année consécutive. Cela me touche énormément et me motive à continuer à travailler pour décrocher d'autres titres et honorer mon pays, qui me soutient et m'encourage constamment», a déclaré Nemour.

Sedjati confirme son talent

Chez les messieurs, le vice-champion du monde du 800 m, Djamel Sedjati, a dominé le vote avec 26 voix, devant le vovinamiste Dali Akli, double médaillé d'or aux Championnats du monde. La médaille d'argent remportée à Tokyo, en 1:41.90, derrière le Kényan Emmanuel Wanyonyi (1:41.86) et devant le Canadien Marco Arop (1:41.95), a pesé lourd dans le choix de la presse, estimant que Sedjati avait su maintenir un haut niveau de performance après sa médaille de bronze aux Jeux olympiques de 2024. «Je suis très content de ce sacre, qui vient récompenser une année très difficile et éprouvante pour moi. Je remercie les initiateurs de ce sondage, qui rend hommage aux meilleurs athlètes algériens et les encourage à persévérer et à continuer à travailler », a réagi Sedjati. En handisport, le titre de la sportive de l'année 2025 est revenu, sans surprise, à l'athlète de para-athlétisme Safia Djelal, qui a totalisé 23 voix sur les 28 exprimées, devant la judokate de la catégorie des sourds Sadi Bouchra Belinda (3 voix) et sa coéquipière en équipe nationale Nassima Saifi (2 voix), détrônée par Djelal. «Je suis très heureuse de cette distinction que je souhaitais depuis longtemps », a déclaré Safia Djelal, championne du monde du lancer du poids (F57) et recordwoman du monde grâce à un jet de 11,67 mètres, améliorant ainsi son précédent record mondial (11,62 m). En handisport messieurs, le titre de meilleur



sportif de l'année est revenu à Walid Farhah, athlète de para-athlétisme, qui s'est distingué en 2025 en remportant le premier titre mondial à New Delhi en Inde, au lancer du club (F32), avec un jet record de 39,56 mètres. Cette performance lui a valu la majorité des voix de la presse (24 voix), devant son coéquipier en para-powerlifting Hocine Bettir, médaillé 'or à la Coupe du monde de Santiago (3 voix), et Abdelrahmane Bouhidel, médaillé d'argent aux Jeux mondiaux des sourds au Japon (1 voix). «Quelle joie ! Je suis très heureux d'être sacré meilleur sportif handisport algérien. C'est un sondage que je découvre et dont je me réjouis. Ce moment restera inoubliable dans ma carrière. Cette distinction a une valeur particulière et récompense une année très encourageante», a confié Farhah.

Le kayakiste Boukazoula, un futur champion

Dans la catégorie de meilleur espoir, le titre est revenu au kayakiste Wasim Abdellah Boukazoula, plébiscité avec 11 voix, devant le décathlonien Walid Touati (6 voix), le judoka Mohamed Moussaoui (5 voix), le parapowerlifter Chemseddine Boudraâ et le judoka Abdessalem Belbelhout (2 voix chacun), ainsi que la lanceuse de marteau Aya Amrane (1 voix). Agé de 18 ans, Boukazoula a été récompensé pour une année exceptionnelle, ponctuée par trois titres africains : deux en individuel (200 m et 1 000 m K1) et un en duo sur 500 m avec son coéquipier Walid Boughorfa. «C'est un immense honneur et une totale surprise. Je ne m'attendais pas à être choisi parmi tant de jeunes talents prometteurs. Etre reconnu comme le meilleur espoir algérien me motive à redoubler d'efforts pour représenter dignement mon pays et viser d'autres consécutions au niveau international», a-t-il déclaré. Lors de cette soirée, l'APS a rendu un hommage, à titre posthume, au défunt Djaâfar Yefsah, figure emblématique du sport algérien et l'un de ses piliers. Le regretté Yefsah a consacré plus d'un quart de siècle de sa vie au service du sport, œuvrant avec discrétion et dévouement à la promotion de l'image de l'Algérie et à l'élévation de la pratique sportive, tant sur le plan organisationnel que sur celui des valeurs.

Football

Poursuite à Oran des travaux du séminaire des arbitres d'élite A

Le séminaire au profit des arbitres d'élite A, organisé par la Direction nationale de l'arbitrage (DNA), se poursuit au Village méditerranéen d'Oran, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La troisième journée de ce rassemblement, tenue mardi, a été marquée par un programme riche et varié. Durant la matinée, les arbitres ont effectué un travail physique à la salle omnisports du Complexe Miloud-Hadefi, axé sur la condition athlétique et la préparation spécifique liée aux exigences du haut niveau, souligne la FAF. L'après-midi a été consacrée à des séances pratiques au stade Ahmed-Zabana. Plusieurs ateliers ont été mis en place, portant notamment sur des situations de jeu et des exercices en lien avec l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dans l'objectif de renforcer la prise de décision et l'harmonisation des interventions, a-t-on ajouté. Pour rappel, ce séminaire prend fin mercredi, avec le déroulement des travaux techniques et pédagogiques inscrits au programme par la Direction nationale de l'arbitrage.

USM Alger

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Benchikha

La direction de l'USM Alger a annoncé mardi soir la résiliation à l'amiable du contrat de son entraîneur Abdelhak Benchikha, à l'issue d'un accord intervenu entre les deux parties, a indiqué le club algérois de Ligue 1 Mobilis de football sur les réseaux sociaux. «L'USM Alger annonce aujourd'hui (mardi) la résiliation, d'un commun accord, du contrat de son entraîneur Abdelhak Benchikha, suite à une réunion qui s'est tenue hier (lundi) au siège du club entre le directeur sportif et l'entraîneur», peut-on lire sur un communiqué du club algérois. Après avoir adressé ses sincères remerciements à Abdelhak Benchikha pour son travail à la tête de l'équipe, le club algérois a précisé que les informations relatives au nouveau staff technique seront communiquées prochainement. En attendant la nomination d'un nouveau staff technique, les adjoints de l'entraîneur Benchikha assureront l'intérim, a-t-on ajouté. Pour rappel, l'USMA occupe la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis, en compagnie du CR Belouizdad et de l'ES Ben Aknoun avec 24 points chacun, à 12 longueurs du MC Alger, leader du championnat avec 36 points.

Hand (CAN 2026)

L'Algérie bat l'Angola et passe en demi-finales

La sélection algérienne masculine de handball a composté son billet pour les demi-finales, en battant son homologue angolaise sur le score de 27 à 22 (mi-temps: 14-10), en match comptant pour la deuxième et dernière journée du Groupe 1 du Tour principal de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), groupe 1, disputée mardi à Kigali. Le Sept national était dans l'obligation de réaliser une victoire avec au moins trois buts d'écart pour espérer une qualification en demi-finales, chose faite grâce à la très grande performance de l'arrière droit Amine Abdi, élu meilleur joueur du match. Le groupe 2 du tour principal est composé des sélections de Tunisie, de la Guinée du Cap-Vert et du Maroc. A l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales, prévues le jeudi 29 janvier, tandis que le match de classement (3e place) et la finale se joueront le samedi 31 janvier.

Combien de kilomètres faut-il marcher pour perdre du poids ?



Accessible, douce et facile à intégrer au quotidien, la marche reste l'une des activités les plus efficaces pour perdre du poids. À condition de viser la bonne distance.

On la croit parfois trop douce pour être efficace. Pourtant, la marche continue de séduire les experts. Et ce n'est pas un hasard. D'après une vaste étude relayée par les chercheurs de l'université Harvard, la distance parcourue chaque jour jouerait un rôle clé dans la perte de poids, à condition de marcher au bon rythme.

Alors, inutile d'enchaîner les kilomètres pendant des heures : marcher entre 1,6 et 2,5 kilomètres par jour, soit environ 20 à 30 minutes de marche rapide, suffirait à enclencher un mécanisme favorable à la perte de poids.

La clé ? Le rythme. Les chercheurs insistent sur l'importance d'une allure soutenue, celle qui accélère légèrement le souffle tout en restant confortable.

À cette intensité, le corps commence à puiser dans ses réserves de graisses, sans provoquer de fatigue excessive ni de stress métabolique.

POURQUOI LA DISTANCE FAIT LA DIFFÉRENCE ?

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la quantité d'effort extrême qui compte, mais sa régularité. En marchant chaque jour sur cette distance raisonnable, le métabolisme est stimulé de manière constante. Résultat : une meilleure gestion de la glycémie, une diminution du stockage des graisses et, à terme, une perte de poids progressive mais durable. Et ce n'est pas tout. Cette approche serait particulièrement efficace chez les personnes ayant une prédisposition génétique à la prise de poids. En clair, la marche quotidienne permettrait de contrebalancer certains facteurs biologiques, sans passer par des entraînements intensifs.

EN PRATIQUE

Bonne nouvelle : ces 1,6 à 2,5 kilomètres peuvent être fractionnés. Une marche après le déjeuner, un trajet à pied plutôt qu'en transport, une sortie rapide en fin de journée... L'essentiel est d'atteindre cette durée cumulée, jour après jour.

Quels sont les exercices recommandés aux personnes souffrant de maladie chronique ?

L'idée reçue selon laquelle le repos absolu est nécessaire dès que l'on souffre d'une pathologie de longue durée est aujourd'hui remise en question par la science. Si une pause de 24 à 48 heures peut être bénéfique, l'inactivité prolongée nuit gravement à la santé globale. Qu'il s'agisse de renforcer son cœur, d'assouplir ses articulations ou de stabiliser sa glycémie, le mouvement est un médicament. Mais vers quelles disciplines se tourner selon son profil ? Nous allons détailler les recommandations spécifiques pour chaque grande pathologie afin de bouger en toute sécurité.

POURQUOI L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EST-ELLE BÉNÉFIQUE POUR LE CŒUR ET LES POUMONS ?

Pour les personnes souffrant de maladies cardiaques ou de BPCO (Bronchopneumopathie chronique obstructive), l'exercice à intensité légère à modérée est un pilier du traitement.

Une activité régulière permet au cœur de pomper le sang plus efficacement sans être surtaxé. Cela augmente l'endurance et permet d'accomplir les tâches quotidiennes sans manquer de souffle.

Selon le SIRC (Centre d'information sur les ressources sportives), même de simples corvées ménagères légères, le jardinage ou le golf sont bénéfiques. Concernant l'asthme et la BPCO, le mouvement renforce les muscles pulmonaires et respiratoires. Plus l'entraînement est ré-

gulier, plus le cœur et les poumons deviennent tolérants à l'effort. Pour la BPCO, la réadaptation pulmonaire est particulièrement conseillée pour apprendre à gérer son souffle. Les activités recommandées incluent la marche, la natation, le vélo, les arts martiaux et même l'haltérophilie pour renforcer les membres. Le NIA (National Institute on Aging) précise que 90 minutes par semaine d'activité modérée peuvent réduire significativement le risque cardiovasculaire chez les hypertendus.

QUELS EXERCICES PRIVILÉGIER POUR SOULAGER L'ARTHRITE ET LES DOULEURS DE DOS ?

Le mal de dos est souvent lié à la fragilité et à la sensibilité des muscles du tronc. Renforcer cette zone de soutien augmente le débit sanguin vers les lésions et améliore la force au quotidien. Les disciplines comme le yoga, le Pilates, la natation ou les machines de conditionnement (elliptique, vélo stationnaire) sont idéales car elles protègent la colonne tout en la stabilisant. Pour l'arthrite et l'ostéoporose, l'enjeu est de protéger le tissu cartilagineux et de solidifier les os. Contrairement aux anciens conseils médicaux, le mouvement ne dégrade pas les articulations mais les détend. Le NIA et le SIRC préconisent des sports doux comme le tai-chi, la marche ou le ski de fond. Pour renforcer la densité osseuse en cas d'ostéoporose, les exercices avec mise en charge (où l'on porte son propre poids), tels que



la montée d'escaliers ou la danse, sont les plus efficaces pour stimuler la régénération des tissus.

COMMENT LE SPORT AIDE-T-IL À GÉRER LE DIABÈTE ET L'OBÉSITÉ ?

Le sport est un levier majeur pour le diabète de type 2 car il augmente la sensibilité à l'insuline et aide à réguler la glycémie. Les experts recommandent d'allier 150 minutes d'activité aérobie par semaine (marche rapide, aviron, hockey) à deux séances de musculation. Il est crucial de vérifier sa glycémie avant et après l'effort pour comprendre l'impact de chaque activité.

Pour les personnes en situation d'obésité, l'important est de débuter, même par de très courtes sessions de quelques minutes. L'aquagym et la marche sont d'excellents points d'entrée si les mouvements au sol sont difficiles. L'objectif est d'augmenter progressivement la durée pour protéger le système cardiovasculaire. Le SIRC rappelle que pour rester motivé, il est préférable de choisir une activité plaisante et de la pratiquer à deux ou en club : C'est toujours plus motivant lorsque vous avez quelqu'un avec qui vous entraîner et à qui vous pouvez vous comparer.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE POUR LE CERVEAU ET LA SÉCURITÉ GLOBALE ?

En cas de maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs, l'activité physique peut retarder le déclin lié à l'âge. Pour les patients atteints de démence, le rôle de l'aidant est primordial. Le NIA conseille de faire l'exercice ensemble et de privilégier plusieurs courtes séances plutôt qu'une longue, afin de ne pas fatiguer le patient. L'exercice favorise également un meilleur sommeil et une régularité de l'élimination. Peu importe la maladie, la sécurité reste la priorité. Il est impératif de consulter un médecin pour établir un programme adapté. Le SIRC insiste sur trois règles d'or : rester bien hydraté, effectuer un échauffement rigoureux avant et après la séance, et rester scrupuleusement à l'écoute de son corps.

Ces fruits secs à grignoter favoriseraient la pousse des cheveux, selon les experts

Amandes, noix, noix du Brésil... Ces fruits secs ultra simples à intégrer à l'alimentation pourraient soutenir la santé de nos crinières. On vous explique. Sérums, massages, compléments... Si l'on parle souvent de soins capillaires, l'alimentation reste l'un des piliers les plus sous-estimés de la santé des cheveux. Selon Rich Doshi, diététicien interrogé par le magazine « She Finds », certains fruits secs sont de véritables « armes secrètes » pour nourrir les follicules et renforcer la fibre capillaire. L'idée est d'apporter au cuir chevelu les nutriments essentiels tels que les vitamines, les minéraux et les acides gras, nécessaires à une pousse optimale et à des cheveux plus forts et brillants.

AMANDES, NOIX, NOIX DU BRÉSIL :

LE TRIO GAGNANT POUR NOS CHEVEUX

« Les amandes sont riches en biotine, vitamine E et magnésium pour renforcer les follicules », explique Rich Doshi. Les noix, quant à elles, sont particulièrement intéressantes pour le cuir chevelu grâce à leur teneur en oméga-3 et en antioxydants. Enfin, les noix du Brésil sont une source exceptionnelle de sélénium, un minéral impliqué dans la production de kératine, la protéine



qui constitue la structure même du cheveu souligne le diététicien. En complément, les noix de cajou et les pistaches apportent fer, zinc et biotine, utiles pour maintenir la densité et la brillance.

COMMENT LES CONSOMMER POUR MAXIMISER LEURS BIENFAITS

Pour profiter pleinement de leurs nutriments,

l'expert recommande de faire tremper les fruits secs avant de les consommer, afin d'améliorer l'absorption des vitamines et minéraux. Une petite poignée par jour suffit pour soutenir la santé capillaire, à condition de rester régulier. Un geste accessible et gourmand qui rappelle que la beauté des cheveux se joue aussi (et surtout) de l'intérieur.

Il vivait sans fenêtre ni toilettes depuis 20 ans

Le calvaire d'un homme de 80 ans, libéré à Helsinki

C'est grâce à un témoignage anonyme que la police a lancé une perquisition pour retrouver la victime. Selon les enquêteurs, cet homme de 80 ans a vécu 20 ans retenu dans un sous-sol. Une enquête est en cours. Il vivait dans un espace « minime ». La police d'Helsinki a ouvert une enquête pour trafic d'êtres humains après avoir découvert un homme de 80 ans vivant dans des conditions inhumaines au sous-sol d'une maison de la ville, rapportent nos confrères finlandais de Yle News. C'est à la suite d'un témoignage anonyme que les autorités ont lancé une perquisition dans une maison située dans le nord d'Helsinki lundi

dernier. À l'intérieur, ils ont retrouvé la victime, qui était, d'après les premiers éléments de l'enquête, détenue depuis 20 ans.

UNE PIÈCE SANS FENÊTRE ET SANS TOILETTES

Selon les enquêteurs, l'homme a été retrouvé en mauvaise santé et a été immédiatement pris en charge par les secours. Dans le sous-sol de la maison, l'octogénaire vivait dans une pièce sans fenêtre, sans lavabo, sans toilettes et n'avait pas la possibilité de cuisiner. Deux hommes et une femme, soupçonnés d'être impliqués dans l'affaire, ont été interpellés. « Ils ne sont pas des proches de la victime, mais ils se connaissent depuis longtemps », a dé-

claré l'inspecteur Jari Korkalainen. Âgés d'une soixantaine d'années, ils ont depuis été relâchés. Désormais, la police enquête pour savoir si d'autres personnes vivant dans la maison ont commis des crimes de « traite d'êtres humains » en profitant de la vulnérabilité de la victime. « Nous enquêtons sur les relations entre les personnes vivant dans la maison et d'autres individus, sur la façon dont la [victime] s'est retrouvée là et sur la façon dont elle a pu vivre dans des conditions aussi déplorables pendant si longtemps », ont déclaré les enquêteurs. Soignée à l'hôpital depuis les faits, la victime de son côté se porte bien et continue de recevoir les soins nécessaires.

Une fillette de six ans permet l'arrestation d'un meurtrier en cavale

Un fugitif, condamné à 15 ans de prison pour meurtre, a été interpellé à son domicile en Pologne, "trahi" par une déclaration innocente de sa fille de six ans. Elle ne l'a pas fait exprès. Une fillette de six ans a permis, en toute innocence, l'arrestation de son père, un trentenaire polonais condamné pour meurtre à 15 ans de prison. Les faits, rapportés par le média polonais Super Express, se sont déroulés dans un appartement de Wola Krzysztoporska, au sud de Lodz, dans le centre du pays. Les forces de l'ordre avaient eu vent que l'homme s'y était réfug-

gié, « planqué à la campagne ».

CACHÉ DANS UN CANAPÉ-LIT

Dimanche 18 janvier, lorsqu'ils pénètrent dans l'appartement pour procéder à l'interpellation, les policiers tombent sur la compagne du fugitif, qui leur assure que son conjoint n'est pas là. C'est alors que la fille du couple intervient. « Papa joue à cache-cache », leur révèle-t-elle, sans avoir conscience de l'importance de sa déclaration. Son père s'était en effet camouflé à l'intérieur d'un canapé-lit. Découvert et interpellé, il « n'a opposé aucune résistance », selon une responsable

de la police locale. Reconnu coupable d'avoir poignardé à mort un homme de 23 ans en mars 2022 à Glogow (dans le sud-ouest de la Pologne), le fugitif, aujourd'hui âgé de 35 ans, ne s'était pas présenté en prison à l'issue de son procès. L'histoire rappelle d'autres affaires rocambolesques dans nos départements, du Jurassien évadé de la prison de Dijon et interpellé en douceur au comptoir d'un bar, en train de lire le journal, à l'ancien mafieux italien devenu pizzeriaio à Saint-Etienne, reconnu notamment après la parution d'un article dans Le Progrès.

Effondrement d'un tronçon de falaise en Sicile

Plus de 1.000 personnes ont été évacuées

Des portes détruites, des vitres cassées et des parties de maisons tombées dans le vide. En Sicile, à Niscemi, plus de 1.000 personnes ont été évacuées après l'effondrement dimanche d'un tronçon de falaise de 4 kilomètres de long pendant une tempête, laissant des maisons dangereusement perchées au bord du précipice, ont indiqué les autorités lundi 26 janvier. Aucune victime n'a été signalée à la suite de ce glissement de terrain spectaculaire. La protection civile italienne a indiqué que tous les habitants dans un rayon de 4 kilomètres autour du glissement de terrain avaient été évacués. Entre la falaise et la ville, les premiers pans de certaines maisons se sont effondrés. Certaines habitations ont échappé de peu à l'effondrement, à quelques centimètres près. "La situation est critique", a déclaré à la presse locale Massimiliano Conti, le maire de Nis-

cemi, commune de plus de 27.000 habitants située dans le sud de la Sicile, à une trentaine de kilomètres de la mer. "La situation continue de s'aggraver car de nouveaux glissements de terrain se sont produits", conséquence des pluies abondantes ayant frappé la région ces derniers jours, selon l'édile. "J'ai acheté ma maison il y a un an, à crédit. Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elle va devenir (...) Pour l'instant, nous sommes hébergés chez des proches, mais j'ignore comment la situation évoluera", s'inquiète Francesco Blanco auprès du quotidien italien Corriere della Sera. Des images filmées lundi par l'agence vidéo "Local Team" montrent un étroit pan de falaise vertical s'effondrer, entraînant en partie un bâtiment qui avait déjà été détruit. L'avant d'une voiture, ses deux roues suspendues dans le vide, est visible à proximité. Le glissement de terrain a recouvert en contrebas une route menant à la ville. Massimilia-

no Conti a précisé que les autorités locales travaillaient avec la police, les pompiers et la protection civile pour évaluer les prochaines étapes, notamment la réouverture des écoles, dont les cours ont été annulés lundi.

LE COÛT DES DÉGÂTS ESTIMÉ À PLUS DE 1,5 MILLIARD D'EUROS

Les zones côtières de la Sicile ont été frappées la semaine dernière par la tempête Harry, qui a endommagé de nombreuses routes et habitations. Le président de la région, Renato Schifani, a estimé le coût des dégâts directs et indirects de ces intempéries, y compris à Niscemi, à plus de 1,5 milliard d'euros. L'Italie a déclaré lundi l'état d'urgence en Sicile, en Sardaigne et en Calabre. Au cours d'une réunion ministérielle, le gouvernement a décidé d'allouer 100 millions d'euros aux "premières interventions d'urgence", a déclaré sur les réseaux sociaux la Première ministre Giorgia Meloni.

SOCIÉTÉ | 13

Des milliers de sachets de frites s'échouent sur des plages anglaises

Selon la BBC, ces sachets provenaient de conteneurs échappés de plusieurs bateaux, qui ont été pris dans la tempête Gorette. Les conteneurs sont tombés dans la nuit du 8 au 9 janvier, entre la France et l'Angleterre. Un premier bateau a perdu sept conteneurs, tandis que le deuxième en a perdu pas moins de 25. Les paquets de frites ont donc terminé leur voyage sur les côtes du Sussex. Notamment dans la commune d'Eastbourne. Il faut dire que la commune est malheureusement habituée à ce genre de mauvaise surprise. Quelques jours plus tôt, la plage était envahie... d'oignons, eux aussi échoués. Les habitants ont donc décidé d'intervenir pour nettoyer la plage. En commençant par les sachets en plastique, bien plus dangereux que les frites pour les phoques de la région. "S'ils voient les sacs, ils joueront avec ou essaieront de les manger", explique Joel Bonnici, un habitant de Eastbourne, interrogé par la BBC. Du côté des sociétés de transports, on assure qu'aucun autre conteneur n'a été repéré, après un survol de la zone.

Brésil

Elle utilisait son téléphone en charge, une adolescente de 15 ans meurt électrocutée

Une adolescente brésilienne de 15 ans est morte électrocutée après avoir utilisé son téléphone portable qui était en charge. Le drame s'est produit le 15 janvier au soir à Augusto Corrêa, dans le nord du pays, rapporte le site Globo.

La jeune fille a été retrouvée par son père, indique The Mirror. Elle a été conduite en urgence dans un hôpital local mais, face à la gravité de ses blessures, elle a ensuite été transférée dans un autre établissement puis dans un troisième, où elle a été prise en charge dans le service de soins intensifs. Elle a malheureusement succombé à ses blessures quatre jours plus tard. L'annonce de son décès a provoqué une vive émotion dans la commune. Ses amis et voisins ont témoigné que l'adolescente était très appréciée dans le quartier. Selon les premiers éléments, la victime a reçu une puissante décharge électrique, provoquant des brûlures au deuxième et troisième degré.

Le distributeur d'électricité a envoyé une équipe technique pour vérifier l'état du réseau électrique. D'après les premières informations, aucune fluctuation ni interruption n'ont été signalées sur le réseau électrique régional au cours des 30 derniers jours. L'entreprise a profité de ce drame pour rappeler l'important de ne pas utiliser d'appareils électroniques pendant qu'ils sont en charge.

Quartier huppé à Cannes

Des malfaiteurs dérobent 600.000 euros de montres et bijoux chez un couple

Ils sont arrivés incognito et sont repartis les poches pleines. Deux malfaiteurs ont volé environ 600.000 euros de montres de collection et de bijoux vendredi soir, au domicile et en présence d'un couple dans un quartier huppé de Cannes, a-t-on appris dimanche de sources concordantes. Le visage dissimulé sous des cagoules, les deux voleurs sont parvenus à s'introduire dans la résidence du couple, dans le quartier Californie, situé sur les hauteurs de Cannes, selon une source proche du dossier. Agissant sans arme, ils se sont fait remettre les biens par leurs propriétaires, une femme de 69 ans et son compagnon âgé de 56 ans, avant de prendre la fuite en voiture. Si aucune violence physique n'a été commise, les deux victimes ont été très choquées.

Inde

Un mécanicien échappe de peu à la mort grâce à un réflexe salvateur

Une scène spectaculaire a été captée par une caméra de surveillance le 17 janvier dans l'État indien du Gujarat. Alors qu'un mécanicien travaillait à l'arrière d'un bus à l'arrêt, il s'est écarté de justesse quelques secondes avant qu'une voiture lancée à vive allure ne percute violemment le véhicule. Grâce à ce réflexe in extremis, l'homme a échappé à une mort certaine. Les images, impressionnantes, rappellent les dangers permanents auxquels sont exposés les travailleurs en bord de route.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Une ex envahissante
16h00 Institutrice & séductrice
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Master Crimes
22h10 Master Crimes
23h15 Master Crimes
00h30 Elsbeth
01h25 Elsbeth



3

06h10 Le cercle
06h54 En aparté
07h26 Late Football Club
08h28 37 : l'ombre et la proie
09h58 13 jours, 13 nuits
11h47 Têtâtête(s)
12h01 La boîte à questions
12h06 En aparté
12h38 Clique
13h32 Le Mohican
14h57 Babygirl
16h48 Guillaume Tell
18h58 La boîte à questions
19h02 En aparté
19h37 Clique
20h33 En aparté
21h09 La Grande Classe
22h22 Super plan
23h04 Clique
23h56 Une pointe d'amour
00h06 Playing Nice
00h56 Clique
01h50 L'amour, c'est surcoté
03h25 Les cadeaux
04h47 After the Very End



arte

06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Qui veut être mon associé ?
22h10 Qui veut être mon associé ?
23h10 Qui veut être mon associé ? La suite
00h55 Arnaques !
02h00 Arnaques !
03h00 Arnaques !

11h15 Afrique : Sur la piste des premiers hommes
12h10 Des vignes et des hommes
13h00 Expatriés roumains : partir ou revenir ?
13h35 Une bouteille à la mer
15h50 Secrets de roches
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Ravages
21h40 Ravages
22h20 Ravages
23h05 "Un tueur si proche" : Ann Rule et Ted Bundy
00h25 Trom : les falaises, le vent et la mort
01h05 Trom : les falaises, le vent et la mort
01h45 Trom : les falaises, le vent et la mort

TÉLÉVISION

15



21h10

MASTER CRIMES



Près de l'Esplanade de La Défense, le cadavre d'un homme est découvert non loin de l'hôtel du Nord. Apprêté comme un condamné à mort, il a eu la langue tranchée. Delandre découvre que cet homme a passé quinze ans en prison pour le viol et le meurtre d'une jeune femme de 20 ans. D'après sa femme, rencontrée en prison, il était en pleine rédemption. D'après Louise, c'est beaucoup moins sûr. L'assassin a-t-il agi par vengeance ou trahison ?...

Acteur: Muriel Robin (Louise Arbus), Anne Le Nen (Barbara Delandre), Olivier Clavier (Oscar Rugasira), Victor Meutelet (Samuel Cythere), Nordine Ganso (Boris Volodine)
Realisateur: Amandine Bonin

21h10

3

AVIS DE TEMPÊTE



Julie Meynard, pédopsychiatre reconnue pour son expertise, voit son quotidien basculer lorsqu'elle reçoit une lettre énigmatique de son ancien mentor, le professeur Le Goff. Ce dernier, installé à Perros-Guirec, semble détenir des informations cruciales – mais à son arrivée, Julie découvre son corps sans vie, victime d'un meurtre aussi brutal qu'inexplicable.

Acteur: Blandine Bellavoir (Julie Meynard), Lannick Gautry (Erwan Le Braz), Antoine Duléry (le commissaire Bertier), Valérie Mairesse (Nadine Meynard), Stéphane Debac (Adrien Kermadec)

Realisateur: Bruno Garcia
Scénariste: Fabienne Lesieur

21h24



RAVAGES



Sarah est de plus en plus convaincue que la société Minexore est impliquée dans des affaires louches. Alors qu'il interroge les militants écologistes qui accusent Minexore d'empoisonner l'eau potable dans les zones minières, l'inspecteur Lebeau découvre un autre corps. La victime était propriétaire d'un terrain qu'elle refusait de céder à la compagnie minière. Convaincu que ce décès est lié à la mort de Rigoberta Flores, Lebeau veut enquêter sur Minexore, mais est écarté de l'enquête.

Acteur: Caroline Dhavernas (Sarah Deléan), Benoît Brière (Philippe Fraser), Alain Chanoine (Jared Walton), Mark Antony Krupa (Terry Brankovich).



ORAN

22 | 15

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

08h06

18h26

55%

70 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

19-13

16-10

20-14

28-17

21-15

24-10

Soudan

L'armée affirme avoir rompu le siège d'une ville du Kordofan

L'armée soudanaise a annoncé lundi avoir brisé le siège de la ville de Dilling dans le sud du Soudan, au Kordofan, imposé depuis plus d'un an et demi par les Forces de soutien rapide (FSR). Les forces gouvernementales ont «réussi à ouvrir la route de Dilling après avoir mené une opération militaire couronnée de succès», a affirmé l'armée dans un communiqué, assurant avoir infligé «de lourdes pertes» aux FSR. Dans son communiqué, l'armée explique que son avancée a permis de sécuriser les approches nord et sud de Dilling, ville de l'Etat du Kordofan-Sud sous son contrôle. Depuis la prise d'El-Facher, qui était le dernier bastion de l'armée dans la vaste région voisine du Darfour (ouest du pays), les FSR ont recentré leurs opérations sur la région du Kordofan, zone stratégique qui fait la jonction entre les zones tenues par l'armée dans le nord, l'est et le centre, et le Darfour. Les FSR y ont pris la ville de Heglig, où se trouve le plus grand champ pétrolier du Soudan, et intensifié leur siège de Kadougli qui dure depuis plus d'un an et demi. Une mission d'évaluation avec l'ONU a déjà confirmé la famine à Kadougli l'année dernière.

Centrafrique

Plus de 1.100 ex-combattants désarmés entre juillet et décembre 2025

Plus de 1.100 ex-combattants ont été désarmés et démobilisés entre juillet et décembre 2025 en République centrafricaine (RCA), selon une note d'information publiée lundi par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). D'après ce document, l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (UEPNDDRR) a conduit, au cours de la période concernée, 15 opérations de désarmement et de démobilisation à travers le pays, avec l'appui logistique, technique, financier et sécuritaire de la MINUSCA. «Au total, 1.110 combattants, dont 21 femmes, ont été désarmés et démobilisés, portant à 6.318 le nombre total d'ex-combattants ayant déposé les armes depuis le lancement du programme en 2019», précise la note.

Migration

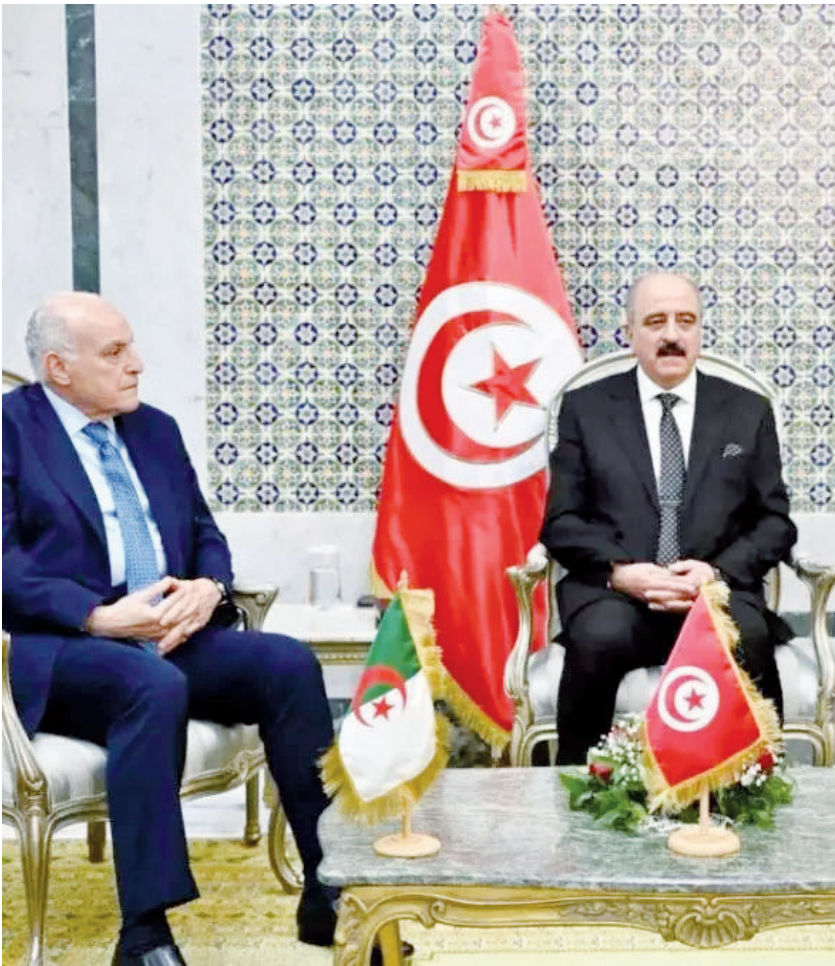
Des centaines de disparus en Méditerranée

L'OIM a indiqué que des centaines de migrants ont été portés disparus ou ont péri en mer Méditerranée à la suite de plusieurs naufrages survenus au cours de janvier 2026. Dans un communiqué publié lundi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a exprimé sa «vive inquiétude» suite à une série de naufrages en Méditerranée. L'agence onusienne précise que les opérations de secours sont actuellement compromises par des conditions météorologiques extrêmes, laissant craindre un bilan humain particulièrement lourd. L'organisation a exprimé sa crainte de la «disparition de centaines de personnes au cours des seules premières semaines de l'année 2026», précisant qu'elle était en train de vérifier ces informations.

Crise libyenne

Toute l'importance de la session du Mécanisme tripartite des pays voisins

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a insisté, lundi à Tunis, sur l'importance de la tenue de la session du Mécanisme tripartite des pays voisins (Algérie, Tunisie et Egypte), afin d'examiner les derniers développements de la crise libyenne. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président tunisien, M. Kaïs Saïed, M. Attaf a précisé qu'au-delà de l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président Kaïs Saïed au "raffermissement des relations entre l'Algérie et la Tunisie, les dirigeants de nos deux pays frères veillent avec la plus grande rigueur à la sécurité et à la stabilité du voisinage de nos pays et de leur espace d'appartenance commune et directe. C'est de là que découle l'importance de ce qui nous réunit aujourd'hui (lundi, ndlr) à Tunis, à savoir la tenue d'une nouvelle session du Mécanisme tripartite des pays voisins (Algérie, Tunisie et Egypte), pour examiner les derniers développements de la crise libyenne". Cette session "intervient dans le contexte de la réactivation de cet important mécanisme après les réunions du Caire et d'Alger, afin d'affirmer d'une seule et même voix l'impératif de mettre fin à cette crise qui n'a que trop duré", a-t-il souligné. Et d'ajouter : "Notre seul objectif en cela est le désir d'apporter un soutien à nos frères libyens, de les aider à surmonter leur crise, à resserrer leurs rangs et à unifier leur parole, afin de parvenir au règlement politique escompté". "Nos trois pays sont les plus exposés aux répercussions et complexités de la crise libyenne, nos trois pays sont les plus proches de la réalité de la crise



libyenne et de ses différentes parties, et nos trois pays sont les plus fervents et les plus sincères dans leur volonté de mettre fin à la crise libyenne et de préserver la souveraineté de la Libye et l'unité de ses terres, de son peuple et de ses institutions", a expliqué le ministre d'Etat. Dans ce cadre, ajoute M. Attaf, "J'ai exprimé à Son Excellence le président Kaïs Saïed notre haute considération pour l'initiative de la Tunisie, pays frère, d'appeler à la tenue de cette réunion importante, avec la participation de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en Libye". "J'ai également exprimé, dans ce sillage, notre pro-

fonde conviction que la sécurité de la Libye est indissociable de la sécurité de nos trois pays, et de la stabilité de notre espace commun dans son ensemble. Ainsi, la responsabilité qui nous incombe est celle de contribuer à réunir les conditions d'un règlement approprié de la crise libyenne, et est celle aussi d'oeuvrer à permettre aux Libyens de s'approprier la solution politique à la crise libyenne, et de participer à la mise de cette solution à l'abri des ingérences, des tiraillements et des polarisations qui compliquent, voire empêchent l'aboutissement rapide à un accord sur la solution escomptée à la crise libyenne".

Ghaza

L'UNICEF intensifie ses efforts pour le retour à l'école de près de la moitié des enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé mardi avoir donné une nouvelle impulsion à son programme d'urgence pour le retour à l'école des enfants de la bande de Ghaza, visant désormais près de la moitié des jeunes du territoire palestinien en âge d'être scolarisés. "L'Unicef intensifie ses efforts d'apprentissage à Ghaza, dans le cadre de l'un des plus vastes programmes d'urgence jamais déployés au monde. Notre programme de retour à l'école va bénéficier à 336.000 enfants", a indiqué le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, devant des journalistes à Genève. Selon les estimations du ministère de l'Education palestinien, Ghaza compte plus de 758.000 enfants en âge d'être scolarisés. "Près de deux ans et demi d'attaques contre

les écoles de Ghaza ont mis en péril toute une génération. Actuellement, 60% des enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à un enseignement en présentiel (...) et plus de 90% des écoles ont été endommagées" pendant l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, a-t-il ajouté. Parmi les enfants âgés de 5 à 18 ans, environ la moitié étaient ou sont pris en charge dans les écoles ou via les cours en ligne de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). L'UNICEF affirme avoir réussi à scolariser 135.000 élèves depuis l'entrée en vigueur du cessez-le feu le 10 octobre dernier, a précisé M. Elder. Ces élèves vont être scolarisés dans divers types d'installations comme des tentes ou des bâtiments endommagés, qui ne présentent pas de danger, où les cours sont

dispensés par des bénévoles et des enseignants déjà en poste. Ces centres d'apprentissage "redonnent aux enfants des informations essentielles et leur offrent une routine quotidienne. Ils permettent aux filles et aux garçons d'accéder aux services de santé, de nutrition et de protection", a ajouté le porte-parole. Pour venir en aide à ces enfants, l'UNICEF, qui a déjà acheminé sur place plus de 4.400 kits de loisirs et 240 cartons scolaires, a besoin "de toute urgence" de 86 millions de dollars pour 2026. "Ce n'est qu'une étape, et non un substitut à la restauration complète des écoles de Ghaza, afin que chaque enfant puisse reprendre une scolarité normale", a-t-il conclu, espérant que "tous les enfants en âge d'être scolarisés pourront reprendre les cours en présentiel en 2027".